

Mémorial

du

Grand-Duché de Luxembourg.



Memorial

des

Großherzogtums Luxemburg.

Mardi, le 24 mai 1949.

N° 21

Dienstag, den 24. Mai 1949

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

MINISTÈRE DES FINANCES

Budget de l'Etat 1949.

Loi du 23 mai 1949 concernant le Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1949.

Nous CHARLOTTE par la grâce de Dieu, Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc. ;

Notre Conseil d'Etat entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés ;

Vu la décision de la Chambre des députés du 11 mai 1949 et celle du Conseil d'Etat du 20 du même mois portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons:

Art. 1^{er}. Le Budget de l'Etat pour l'exercice 1949 est arrêté:

En recettes à la somme de .. fr. 3.105.931.000
soit: recettes ordi-

naires 1.951.819.000

recettes extra-

naires 1.154.112.000

fr. 3.105.931.000

En dépenses à la somme de . fr. 3.753.052.494

soit: dépenses ordi-

naires 1.946.451.694

dépenses extra-

ordinaires .. 1.436.600.800

excédent de dé-

penses de 1948 370.000.000

fr. 3.753.052.494

Le tout conformément au tableau ci-annexé.

Art. 2. Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1948 seront recouvrés pendant l'exercice 1949 d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Art. 3. Pour faire face aux besoins de la Trésorerie d'Etat le Ministre des Finances est autorisé à émettre des Bons du Trésor. Les conditions et modalités de cette émission notamment le taux

d'intérêt et l'époque de remboursement, seront déterminés par arrêté ministériel.

Art. 4. Le Ministre des Finances est autorisé à bloquer, réduire ou annuler des crédits prévus au budget des dépenses, sur l'avis conforme d'une commission spéciale à instituer par la Chambre des Députés.

Art. 5. Aucun transfert d'un article à l'autre ne pourra être fait avant le 31 août 1949.

Art. 6. Les crédits prévus pour acquisitions nouvelles ne seront pas susceptibles de transfert.

Art. 7. Ne sont pas susceptibles d'être transférés les crédits non limitatifs. Ils ne pourront être dépassés qu'avec l'accord préalable du Ministère des Finances.

Art. 8. Les crédits prévus pour les traitements, salaires et indemnités sont non limitatifs.

Toutefois, au cours de l'année 1949 il ne sera procédé à aucun nouvel engagement de personnel, sauf en cas de nécessité établie et seulement s'il s'agit du remplacement du titulaire d'un poste vacant ou de l'occupation d'un poste prévu par une disposition légale ou réglementaire.

L'article 5, alinéa 2, de la loi du 24 décembre 1946 reste applicable.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial* pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Luxembourg, le 23 mai 1949.

Charlotte.

Les Membres du Gouvernement :

Pierre Dupong.

Joseph Bech.

Eugène Schaus.

Alphonse Osch.

Robert Schaffner.

Pierre Frieden.

Aloyse Hentgen.

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1949.
<p>Budget des Recettes.</p> <hr/> <p>Chapitre Ier. — RECETTES ORDINAIRES.</p> <p>Section 1^{re}. — Contributions directes et Accises.</p> <p>A. — RECETTES PROPRES.</p>		
1	Impôt général sur le revenu (impôt sur le revenu fixé par voie d'assiette, impôt sur le revenu des collectivités, impôt sur les traitements et salaires, retenue d'impôt sur les revenus de capitaux)	695.000.000
2	Impôt sur la fortune	35.000.000
3	Impôt sur les tantièmes	4.000.000
3bis	Impôt sur le chiffre d'affaires (restants d'exercices antérieurs à 1946).....	p ^r mém.
4	Recettes sur toccage	40.000
5	Taxes sur les véhicules à moteur mécanique.....	26.000.000
6	Taxes sur les cabarets	3.500.000
7	Eaux-de-vie	46.000.000
8	Taxe de consommation sur l'alcool	32.000.000
9	Taxe sur la vérification des poids et mesures et jaugeage des fûts et tonneaux....	100.000
10	Recettes diverses.....	1.300.000
11	Part du Grand-Duché dans l'excédent des recettes du service de l'enregistrement international des marques de fabrique et de commerce.....	75.000
Total des recettes sub A		843.015.000
<p>B. — AUTRES RECETTES.</p>		
12	Recettes provenant de l'Administration du Cadastre	1.080.000
Détail :		
a) Extraits cadastraux		
		fr. 500.000
b) Mesurages exécutés pour le compte des communes et des particuliers		
		» 500.000
c) Mise à jour des registres cadastraux déposés dans les communes		
		» 80.000
Total		fr. 1.080.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1949.
17	Versements et remboursements des C.F.L. Détail : <i>a)</i> Versement de la SNCFL à titre d'intérêt et d'amortissement des dépenses pour travaux complémentaires de 1 ^{er} établissement exécutés sur le réseau G.L. jusqu'au 10 mai 1940 à l'aide de fonds avancés par l'Etat fr. 6.380.000 <i>b)</i> Versement forfaitaire des C.F.L. en vue de pourvoir aux frais de contrôle administratif, technique et financier des chemins de fer, conformément à l'art. 7 du cahier des charges » 600.000 <i>c)</i> Annuité due à l'Etat en remboursement de ses avances pour la couverture du déficit des C.F.L. postérieur au 1.6.45 p ^r mém. <i>d)</i> Annuité due à l'Etat par la Société Nationale des C.F.L. pour la période du 1 ^{er} janvier 1949 au 31 décembre 1949 p ^r mém. <i>e)</i> Remboursement des avances du Trésor affectées à la réparation des dommages de guerre ayant trait au matériel roulant S.N.C.F. et P.H. p ^r mém. <i>f)</i> Participation des C.F.L. aux annuités de rachat pouvant revenir aux Sociétés G.L. et P.H. » 6.000.000 <i>g)</i> Remboursement d'une partie des avances faites à la SNCFL. p ^r mém. <i>h)</i> Recettes et remboursements divers p ^r mém. <div style="text-align: right;">Total fr. 12.980.000</div>	12.980.000
18	Intérêts de la dotation du Crédit Foncier	p ^r mém.
19	Redevances dues par les concessionnaires de pharmacies	450.000
20	Remboursements à faire à l'Etat sur les allocations de chômage resp. sur les frais de salaires et autres frais occasionnés par l'organisation de travaux productifs de chômage conformément à la loi du 6 août 1921 resp. à l'arrêté grand-ducal du 24 mai 1945.	p ^r mém.
21	Assurances sociales. — Remboursements et taxes	20.000
	Détail : <i>a)</i> Remboursement de la part des communes dans les rentes vieillesse et invalidité. (Loi du 21.6.1946 portant abrogation ou modification des dispositions en vigueur au 31.12.1945 en matière d'assurances sociales, N° 33, alinéa dernier). p ^r mém. <i>b)</i> Remboursement de la part des communes dans le supplément de rentes allouées aux bénéficiaires de rentes invalidité et vieillesse p ^r mém. (Loi du 21 juin 1946). <i>c)</i> Conseil Arbitral et Conseil Supérieur des Assurances sociales fr. 20.000 Taxes à payer par les caisses et établissements d'assurances en vertu de l'art. 43 de l'arrêté grand-ducal du 13 octobre 1945, portant fixation du siège, de la compétence et de l'organisation du Conseil Arbitral et du Conseil Supérieur des Assurances sociales et règlements de procédure devant lesdits Conseils. <div style="text-align: right;">Total fr. 20.000</div>	

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1949.
21bis	Services des allocations familiales.....	3.000.000
22	Logements populaires. — Amortissements et intérêts	2.550.000
23	Fonds d'améliorations agricoles. — Amortissements et intérêts	300.000
24	Participation du Grand-Duché aux bénéfices de la Banque Nationale de Belgique .	p ^r mém.
25	Remboursement à 50% des traitements et indemnités avancés par l'Etat dans l'intérêt de l'administration de la gestion de la caisse d'assurances des animaux de boucherie.	170.000
26	Versement de la Société CEGEDEL	7.842.000
27	Participation de l'Etat aux dividendes de la Société anonyme pour la construction d'habitations à bon marché	p ^r mém.
28	Participation de l'Etat aux dividendes de Radio-Luxembourg	p ^r mém.
29	Remboursement de la Caisse Commune du Notariat.....	p ^r mém.
30	Ravitaillement. — Recettes et remboursements des communes	402.000
31	Recettes diverses.....	1.865.000
	Détail:	
	a) Produit des taxes sur les licences d'importation et d'exportation (Part du Grand-Duché)	fr. 625.000
	b) Intérêts de fonds en dépôt	» 1.000.000
	c) Amélioration de la race bovine. — Taxe d'admission aux concours	» 40.000
	d) Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention des grades et des brevets d'instituteurs	» 200.000
	e) Taxes à payer par les candidats aux examens du brevet de maîtrise	p ^r mém.
	f) Récupération à charge des intéressés des frais occasionnés à l'Etat par le fonctionnement de la délégation permanente du Grand-Duché auprès de la Commission Economique pour l'Europe à Genève	p ^r mém.
	Total	fr. 1.865.000
32	Excédent de recettes de comptes extraordinaires	2.000.000
33	Recettes accidentelles et imprévues	5.000.000
34	Force Armée. — Remboursement et recettes diverses	557.000
	Détail:	
	a) Remboursement des frais d'occupation et recettes diverses	p ^r mém.
	b) Remboursement de taxes téléphoniques.....	fr. 17.000
	c) Redevances des officiers et sous-officiers pour nourriture (mess)	» 180.000
	d) Produit de la vente de peaux (boucherie)	» 200.000
	e) Restitutions pour perte d'objets	» 160.000
	Total	fr. 557.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1949.
34bis	Taxes et prélèvements sur les paris relatifs aux épreuves sportives	100.000
	Total des recettes sub B	78.458.000
	Total de la section 1 ^{re} ..	921.473.000
	Section 2. — Douanes.	
35	Part du Grand-Duché dans les recettes de l'Union Economique	343.020.000
36	Recettes en exécution de l'article 12 de la Convention établissant l'Union Economique	41.699.000
37	Recettes en exécution de l'article 13 de la Convention établissant l'Union Economique (Primes à l'agriculture)	p ^r mém.
38	Loyers	p ^r mém.
39	Recettes diverses.....	300.000
		385.019.000
	Section 3. — Enregistrement et Domaines.	
	A. — RECETTES PROPRES.	
40	Enregistrement	35.000.000
41	Hypothèques	6.000.000
42	Id. — Salaires.....	1.400.000
43	Successions	20.000.000
44	Timbre.....	15.000.000
45	Part de l'Etat dans le droit d'adjudication des pêches. — Art. 31 de la loi du 21 mars 1947 concernant le régime de la pêche	60.000
46	Impôt sur le chiffre d'affaires	325.000.000
47	Taxe sur les transports	30.000.000
48	Taxe sur les assurances.....	6.500.000
49	Taxe d'abonnement sur les titres de sociétés	16.000.000
50	Impôt sur les billets de banque	p ^r mém.
51	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement etc.....	120.000
52	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitution de droits fraudés, confiscations en numéraire, y compris les amendes prononcées par le Ministère du Ravitaillement	20.000.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1949.
53	Recouvrement des frais de justice et remboursement des frais d'exécution de commissions rogatoires transmises à l'étranger	2.000.000
54	Recouvrement des frais de poursuite et d'instance	75.000
55	Fermage de la pêche et des passages d'eau	p ^r mém.
56	Etablissements piscicoles de Warken et de Lintgen. — Vente d'alevins et de truitelles. — Frais de repeuplement	350.000
57	Domaine forestier de l'Etat. — Produit des ventes de bois et relaiement du droit de chasse	2.200.000
58	Frais d'administration des bois. — Remboursements	6.457.000
59	Ventes immobilières	p ^r mém.
60	Ventes mobilières	4.200.000
61	Produit des pépinières de l'Etat.	885.000
62	Locations, y compris les taxes d'atterrissage et de garage, loyers, recettes de meetings aériens de l'Aéroport du Findel par fr. 500.000	750.000
63	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'Etat	200.000
64	Taxes et annuités des brevets d'invention et des marques de fabrique	450.000
65	Assistance judiciaire et procédure en débet. — Recouvrements	10.000
66	Rentes de concessions minières	5.193.000
67	Vente d'ouvrages publiés par le Gouvernement. — Frais de publication au <i>Mémorial</i> . — Taxes d'insertion au registre aux firmes	1.515.000
68	Recettes diverses	2.245.000
	Total des recettes sub A	501.610.000
	B. AUTRES RECETTES.	
69	Recouvrement des frais d'entretien de reclus, de sourds-muets et d'autres pensionnaires	10.084.000
70	Produit du travail des malades de la Maison de Santé d'Ettelbruck	300.000
71	Produit de l'établissement thermal de Mondorf-Etat	2.800.000
72	Produit du Sanatorium et de l'Institut médical de l'Etat à Mondorf	350.000
73	Maternité et école d'accouchement. — Frais d'entretien des pensionnaires. — Minerval des élèves	3.200.000
74	Remboursement des frais d'entretien de personnes placées aux sanatoriums de Vianden et de Dudelange ou dans d'autres établissements de cure	4.000.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1949.
75	Clinique pour enfants. — Frais de pension	p ^r mém.
76	Remboursement de subsides remboursables pour études supérieures	150.000
77	Remboursement à l'Etat à raison de 60% des traitements, indemnités pour enfants et masse d'habillement, frais de détachement, de déplacement, d'équipement, d'armement, d'entretien de la police locale étatisée ainsi que des fournitures d'imprimés et divers	8.633.000
78	Récupération à charge des intéressés des frais avancés par l'Etat pour l'exécution des travaux ordinaires de curage et de réparation aux cours d'eau non navigables ni flottables et à leurs dépendances. (Loi du 16 mai 1929)	200.000
78bis	Service des prisonniers de guerre allemands occupés dans l'Agriculture	300.000
79	Recettes diverses provenant de l'Administration des Services Agricoles	426.000
	Total des recettes sub B	30.443.000
	Total des recettes de la section 3	532.053.000
	Section 4. — Postes, Télégraphes et Téléphones.	
80	Postes. — Taxes des correspondances et autres recettes	49.500.000
81	Télégraphes. — Taxes des dépêches et autres recettes	3.500.000
82	Téléphones. — Abonnements, taxes et autres recettes, y compris le service des horloges électriques, installations et abonnements	50.000.000
83	Taxes sur les appareils radioélectriques	4.750.000
84	Produit net des suppléments perçus sur les émissions de timbres spéciaux, ainsi que sur les télégrammes de philanthropie en faveur des oeuvres de charité	1.500.000
		109.250.000
	Section 5. — Prisons et Dépôts de mendicité.	
85	Prisons, dépôts de mendicité et maisons d'éducation. — Produit du travail des détenus resp. des pupilles et recettes diverses provenant de la vente des produits	4.024.000
86	◊	4.024.000
	Total des recettes du Chapitre I ^{er}	1.951.819.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1949.
Chapitre II. — RECETTES EXTRAORDINAIRES.		
Section 6.		
A. — Recettes provenant d'impôts extraordinaires.		
87	Impôt extraordinaire sur les bénéfices de guerre	75.000.000
88	Impôt extraordinaire sur la fortune	240.000.000
		315.000.000
B. — Recettes provenant de l'émission d'emprunts et de Bons du Trésor.		
89	Produit de l'emprunt extérieur consenti par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement	p ^r mém.
89bis	Produits d'emprunts	p ^r mém.
90	Emission de Bons du Trésor, notamment pour le déblocage et le redressement des cas de rigueur	50.000.000
91	Emission de Bons du Trésor pour le paiement de Dommages de Guerre	250.000.000
92	Bons du Trésor émis en vue des paiements prévus à l'article 593 du Budget	p ^r mém.
93	Emission de Bons du Trésor pour le paiement de la part de l'Etat dans la revalorisation des pensions des employés privés	p ^r mém.
		300.000.000
C. — Recettes provenant de l'émission de Bons du Trésor et de réalisation d'or en relation avec la souscription du Grand-Duché au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et le Fonds Monétaire International.		
94	Souscription du Grand-Duché au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement	p ^r mém.
95	Souscription du Grand-Duché au capital du Fonds Monétaire International	p ^r mém.
		p ^r mém.
D. — Autres recettes extraordinaires.		
96	Liquidation de biens sous séquestre	p ^r mém.
96bis	Remboursement des prêts à court terme consentis à charge du crédit prévu à l'art. 255bis du budget des dépenses de 1945 et de 1946	40.000.000
97	Recettes provenant de réparations allemandes	5.000.000
98	Réalisation de marks allemands	p ^r mém.
99	Emission de signes monétaires	94.000.000

Art.	LIBELLÉ	Prévisions pour 1949
100	Recettes quelconques relatives à l'échange monétaire	5.000.000
101	Recettes résultant de l'application de la convention ferroviaire du 17.4.1946	240.112.000
	Détail :	
	a) Montant dû à l'Etat par la S.N.C.F. fr. 11.536.000	
	b) Contrevaieur des approvisionnements, de l'outillage, du mobilier et du matériel roulant que l'Etat a cédé à la Société Nationale. » 228.576.000	
	Total fr. 240.112.000	
102	Recettes provenant de l'imputation de la contrevaieur des obligations émises en vue de l'indemnisation des actionnaires de l'ancienne Société Prince Henri en vertu de l'accord du 21 novembre 1947 et en vue du rachat des actions de l'ancienne Société Royale Grand-Ducale des Chemins de Fer Guillaume Luxembourg	155.000.000
		539.412.000
	Total des recettes du Chapitre II	1.154.112.000
	Résumé :	
	Total du Chapitre I	1.951.819.000
	Total du Chapitre II	1.154.112.000
	Total général du Budget des Recettes	3.105.931.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
<p>Budget des Dépenses.</p> <hr/> <p>Chapitre III. — DÉPENSES ORDINAIRES.</p>		
<p>Section 1^{re}. — Liste civile.</p>		
1	Liste civile	6.000.000
<i>Ibis</i>	Frais de représentation	500.000
		6.500.000
<p>Section 2. — Gouvernement.</p>		
2	Traitements* et indemnités de représentation des Membres du Gouvernement et traitements des Conseillers de Gouvernement	5.474.000
3	Traitements et indemnités du personnel du Gouvernement	12.884.000
4	Indemnités des employés temporaires du Gouvernement	2.455.000
5	Salaires des ouvriers	275.000
6	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage	870.000
7	Frais de route et de séjour à l'intérieur du pays** (Gouvernement)	40.000
8	Frais de route et de séjour à l'étranger (Gouvernement et autres administrations). (Crédit non limitatif)	2.000.000

*** Observations générales se rapportant à tous les articles émergeant des traitements :**

1° Les traitements etc. inscrits sont calculés sur la base du nombre-indice actuel (2.000).

2° Tous les crédits prévus pour traitements etc. sont non limitatifs. Ceci permettra d'y imputer les majorations éventuelles nécessitées par une majoration du nombre-indice.

**** Observations générales se rapportant à tous les articles émergeant des frais de route et de séjour :**

1° Les crédits inscrits sont calculés sur la base des dispositions actuellement en vigueur.

2° Tous les crédits prévus pour frais de route et de séjour sont non limitatifs jusqu'à concurrence de 50%. Ceci permettra d'y imputer les dépenses occasionnées par la réforme.

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
9	Frais de location et d'entretien de machines de bureau ; acquisition de matériel de bureau ; frais d'impression ; journaux et périodiques ; divers	2.250.000
9bis	Frais d'acquisition de nouvelles machines de bureau ; frais d'installation d'appareils téléphoniques	100.000
10	Frais d'acquisition et d'entretien du matériel de nettoyage	150.000
11	Frais de publication du <i>Mémorial</i>	750.000
12	Frais de publication des <i>Pasinomie</i> et <i>Pasicrisie</i> luxembourgeoises. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	27.000
13	Frais de publication d'une nouvelle édition des Codes luxembourgeois. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000
14	Office d'Information. — Frais de bureau ; impression du Bulletin, journaux et périodiques, documentation	260.000
15	Office d'Information. — Commissariat à l'Information à New-York, y compris l'indemnité du Commissaire	270.000
16	Conseil de discipline des fonctionnaires. — Jetons de présence, indemnités et autres frais.	50.000
17	Subventions à des fonctionnaires et employés de l'Etat se trouvant dans une situation précaire par suite de maladie ou d'accident. (Crédit non susceptible de transfert).	250.000
18	Fêtes et cérémonies. — Réceptions officielles. — Dépenses diverses et imprévues ..	500.000
18bis	Epuration. — Dépenses diverses.	20.000
Section 3. — Chambre des Députés.		28.675.000
19	Chambre des Députés	8.000.000
20	Id. — Remboursement aux C.F.L. du prix des billets de libres parcours délivrés aux membres de la Chambre des députés. (Crédit non limitatif)	350.000
Section 4. — Conseil d'Etat.		8.350.000
21	Traitement du personnel	133.000
21bis	Indemnité d'un employé temporaire	93.000
22	Indemnités des membres et du personnel du Conseil d'Etat	1.061.000
23	Frais de bureau, bibliothèque, nettoyage et dépenses diverses	112.000
Section 5. — Secrétariat de la Grande-Duchesse.		1.399.000
24	Traitement du secrétaire	p ^r mém.
25	Frais de bureau, de déplacement et autres	12.000
		12.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
Section 6. — Affaires Etrangères. — Relations extérieures.		
A) Légations, Consuls et Missions militaires, Organisations internationales.		
26	Traitements et indemnités des agents diplomatiques	3.000.000
27	Légations et Consuls, y compris les missions militaires. — Indemnités de poste des agents diplomatiques et frais divers de fonctionnement des services. — Indemnités des agents diplomatiques et consulaires pour légalisations d'actes. — Frais du courrier. — Contribution aux frais du Commissariat à l'Information à New-York. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	9.000.000
28	Dépenses pour distinctions honorifiques	100.000
29	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de la Cour permanente d'arbitrage à La Haye. (Crédit non limitatif)	10.000
30	Collaboration du Grand-Duché à des mesures internationales prises en exécution du Pacte de la Société des Nations ou d'arrangements internationaux destinés à assurer la Paix Générale. (Crédit non limitatif)	p ^r mém.
31	Frais de procédure des commissions de conciliation et d'arbitrage, en exécution des traités et conventions internationales	p ^r mém.
32	Part contributive du Grand-Duché dans les frais du Comité international de Médecine et de Pharmacie militaires	2.000
33	Subvention du Grand-Duché au Comité international d'information et d'action pour la protection de la population civile en temps de guerre	p ^r mém.
34	Parts contributives du Grand-Duché aux Organisations Internationales créées depuis 1940. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	4.000.000
35	Contribution du Grand-Duché aux dépenses de l'Organisation des Nations-Unies. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	800.000
36	Contribution aux frais du Secrétariat Général de la Convention Douanière Belgo-Néerlandaise-Luxembourgeoise	150.000
37	Frais de fonctionnement de la délégation permanente du Grand-Duché auprès de la Commission Economique pour l'Europe à Genève	280.000
37bis	Frais occasionnés par l'exécution de l'Accord de Paris du 21 décembre 1945 sur les réparations	316.000
37ter	Frais se rapportant à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Plan Marshall). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.667.000
374	Subsides à des sociétés de bienfaisance ou d'aide sociale luxembourgeoises ou d'autres associations luxembourgeoises en pays étrangers. — Subside pour le Cercle Colonial Luxembourgeois	100.000
375	Dépenses imprévues	100.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
	B) Commission et Office des Licences.	
38	Commission et Office des Licences. — Indemnités du personnel de bureau	1.043.000
39	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage	17.000
40	Matériel de bureau et imprimés. Affranchissement par forfait. (Sans distinction d'exercice)	76.000
41	Loyer des locaux de l'Office des Licences. (Sans distinction d'exercice)	30.000
42	Taxes d'éclairage, taxes téléphoniques et dépenses imprévues	20.000
43	Mesures d'exécution de la Convention du 23 mai 1935, en ce qui concerne le régime autonome de la Commission des Licences. Frais de surveillance à la frontière. (Sans distinction d'exercice)	p ^f mém.
		20.711.000
	Section 7. — Justice.	
44	Justice. — Traitements des magistrats et des fonctionnaires de l'ordre judiciaire . .	19.397.000
45	Attachés au Ministère de la Justice	2.482.000
46	Indemnités des employés temporaires	2.427.000
46bis	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage	182.000
46ter	Sommes fixes pour frais de bureau allouées aux fonctionnaires et employés	31.000
46 ⁴	Frais de route et de séjour	43.000
47	Indemnités diverses	502.000
48	Protection de l'enfance	200.000
49	Frais d'entretien des voitures-automobiles de l'administration de la Justice	150.000
50	Publication de la Pasicrisie luxembourgeoise. — Subside	20.000
51	Frais de publication d'ouvrages de droit, prix, indemnités, subsides, commissions et dépenses diverses	60.000
52	Frais de bureau, de bibliothèque et d'entretien des services judiciaires	1.283.000
53	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire	p ^f mém.
54	Frais de justice civile et militaire et frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger, indemnités des membres des tribunaux arbitraux en matière de prud'hommes, en matière de louage de service des employés privés ainsi qu'en matière de protection des locataires, frais de procédure devant le conseil de discipline ; frais d'instance devant le Conseil d'Etat, Comité du contentieux ; dépenses à faire pour le transport à l'intérieur ou à la frontière, ainsi que pour l'entretien en route des personnes arrêtées, des étrangers expulsés, des vagabonds et mendiants, et pour l'exécution des arrêtés d'expulsion ; frais des copies délivrées aux avocats commis d'office en matière pénale. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	250,000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
55	Huissiers et huissiers-audienciers, indemnités	310.000
56	Frais d'exécution d'arrêts criminels	p ^r mém.
57	Frais du service de la carte d'identité pour étrangers	80.000
58	Office national pour la recherche des crimes de guerre. — Frais de liquidation de l'Office. (Sans distinction d'exercice)	20.000
58bis	Frais de procès des criminels de guerre	100.000
59	Part contributive du Grand-Duché à la Commission Internationale de Police Criminelle à Paris	2.000
60	Dépenses diverses et imprévues	20.000
		27.559.000
	Section 8. — Cultes.	
	<i>a) Culte catholique.</i>	
61	Clergé et Séminaire. — Traitements	26.416.000
62	Frais de bureau et de représentation de l'évêque et frais de bureau des ecclésiastiques qui l'accompagnent en raison d'une mission spéciale	42.000
63	Indemnités revenant aux personnes chargées de l'instruction religieuse dans les écoles primaires. (Sans distinction d'exercice)	600.000
64	Bourses d'études aux élèves nécessiteux du Séminaire	50.000
65	Subside pour la bibliothèque du Séminaire	40.000
66	Subside pour le culte catholique (y compris l'indemnité pour rémunérer les ecclésiastiques s'occupant des intérêts spirituels des Italiens et Polonais); indemnités à des ecclésiastiques étrangers qui étendent leur administration spirituelle sur les localités limitrophes du territoire grand-ducal et indemnités pour la rémunération des ecclé- siastiques chargés du remplacement de prêtres malades.....	200.000
	<i>b) Culte protestant.</i>	
67	Traitement du pasteur protestant	121.000
68	Subside	165.000
	<i>c) Culte israélite.</i>	
69	Traitement du rabbin	121.000
70	Subside	165.000
71	Loyer d'une salle de prière pour la communauté israélite	18.000
		27.938.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
Section 9. — Force Armée.		
A. — Armée.		
72	Traitements et indemnités des officiers, des médecins, des aumôniers et des aspirants officiers	8.511.000
73	Soldes et indemnités des sous-officiers	9.065.000
74	Traitements, soldes et indemnités des membres de la Musique militaire	4.390.000
75	Solde des caporaux et soldats	8.045.000
75bis	Salaire du personnel chargé du nettoyage des bureaux	45.000
75ter	Indemnités diverses et imprévues	25.000
76	Frais de ménage	14.397.000
77	Casernement. — Acquisition et réparation d'articles de literie, de nettoyage, de ménage et d'ateliers. Acquisition de mobilier etc.	2.828.000
77bis	Location d'immeubles pour le casernement des sous-officiers	800.000
78	Équipement et habillement. — Acquisition de l'équipement et de l'habillement personnel. — Acquisition de l'équipement technique et de l'équipement de spécialistes	7.123.000
78bis	Réparation et nettoyage de l'équipement et de l'habillement	1.080.000
79	Armement. — Acquisition et réparation d'armes, acquisition de munitions, de pièces de rechange, d'outils et de matériel d'entretien	2.636.000
80	Service sanitaire	980.000
81	Frais de bureau. — Acquisition de matériel de bureau, d'imprimés, frais d'impression, taxes téléphoniques et télégraphiques, réparation du réseau téléphonique	1.089.000
82	Garage. — Acquisition de camions, de motocyclettes, d'une station de graissage, de machines d'atelier, de pompes à essence et de bâches pour camions. — Essence, huile, antigel, assurance, pneus et chambres à air	6.363.000
82bis	Entretien du matériel roulant. — Achat de matières premières, de pièces de rechange, d'outils et d'ensembles mécaniques	1.518.000
83	Acquisition, réparation et entretien des instruments de musique. Acquisition de partitions musicales	170.000
84	Entraînement physique. — Bibliothèque. — Loisirs	791.000
85	Instruction et entraînement des officiers et sous-officiers. — Frais de stage à l'étranger. — Matériel d'instruction et de classe pour appelés et volontaires	300.000
86	Frais de déménagement	10.000
87	Frais de route et de séjour	50.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949
88	Frais de représentation. — Cérémonies et réceptions officielles	50.000
89	Frais de culte	40.000
90	Allocations familiales. — Remboursement aux communes des dépenses occasionnées par le paiement des subventions aux familles dont le soutien principal a été appelé sous les drapeaux. (Crédit non limitatif)	1.000.000
91	Dépenses diverses et imprévues	1.634.000
92	Accidents de service de toute nature : dommages-intérêts, responsabilité civile. Franchise légale d'assurances. Secours alloués pour maladies contractées en service. Frais funéraires et frais divers. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	500.000
	B. — Gendarmerie.	
93	Traitements des officiers et de l'instituteur	689.000
94	Frais de route, de séjour et de déménagement (officiers)	18.000
95	Indemnités diverses. — Indemnités d'habillement et de représentation (officiers) ..	18.000
96	Solde du corps de gendarmes, y compris un crédit de 114.480 francs pour croix de service	25.960.000
96bis	Indemnités etc. des gendarmes auxiliaires	67.000
97	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage etc.	25.000
98	Indemnités diverses (gendarmes etc.)	1.943.000
99	Dépenses de service du corps de gendarmes	5.130.000
100	Casernement de la Gendarmerie	1.686.000
	C. — Police locale étatisée.	
	1) <i>Direction.</i>	
101	Traitements et indemnités	378.000
102	Frais de route, de séjour et de déménagement	40.000
103	Masse d'habillement	15.000
104	Cumuls et indemnités extraordinaires. (Cours spéciaux). (Sans distinction d'exercice).	65.000
105	Frais de route et de séjour revenant aux participants des cours spéciaux (frais partiellement remboursables par les communes). (Sans distinction d'exercice)	100.000
105bis	Frais de bureau. — Acquisition d'une machine à écrire à long chariot	15.000
106	Frais de bureau	57.000
107	Frais d'entretien des bureaux. — Salaire	14.000
107bis	Frais d'entretien des bureaux. — Acquisition et entretien de matériel de nettoyage	4.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949
108	Frais d'entretien d'une auto	36.000
	<i>2) Commissariats et postes de police</i>	
109	Traitements des commissaires, brigadiers-chefs, brigadiers et agents	14.127.000
110	Indemnités de première mise et masse d'habillement des commissaires, brigadiers-chefs, brigadiers et agents, remboursables par les administrations communales à raison de 60%	680.000
111	Frais de déplacement, frais de route, de séjour et de détachement (frais partiellement remboursables par les communes)	90.000
112	Part de l'Etat dans les frais résultant de l'indemnité revenant aux agents de la police locale étatisée pourvus d'une bicyclette	40.000
113	Frais d'entretien de l'équipement et de l'armement, imprévus	20.000
113bis	Casernement de la Police locale étatisée	1.500.000
		126.157.000
	Section 10. — Chambre des Comptes.	
114	Traitements	1.656.000
115	Indemnités des employés temporaires	64.000
116	Salaire du personnel occupé du nettoyage des bureaux	25.000
117	Jetons de présence des conseillers suppléants	6.000
118	Indemnités et cumuls pour services extraordinaires	10.000
119	Frais de bureau, frais de nettoyage, affranchissement par forfait	85.000
120	◊	1.846.000
	Section 11. — Contributions directes, accises, poids et mesures.	
121	Traitements <i>Note : L'Administration des Contributions est autorisée à engager, en 1949, six nouveaux candidats-commis.</i>	18.406.000
122	Indemnités des employés temporaires et soldats <i>Note : L'Administration des Contributions est autorisée à engager, en 1949, six nouveaux militaires.</i>	2.586.000
123	Salaires des ouvriers	231.000
124	Rémunération des femmes de charge et ouvriers chargés du service de chauffage ..	286.000
125	Part de l'Etat dans l'indemnité revenant aux personnes participant au recensement annuel dans l'intérêt de l'assiette des impôts directs	190.000
126	Indemnités de remplacement et indemnités diverses à payer au personnel	70.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
126bis	Indemnités de prestation. (Art. 21 de la loi du 21 mai 1948). (Sans distinction d'exercice)	500.000
127	Frais de route et de séjour	1.000.000
128	Frais de déménagement pour la reconstitution des services locaux. (Sans distinction d'exercice)	200.000
129	Sommes fixes pour frais de bureau	60.000
129bis	Fournitures pour articles et matériel de bureau y compris les instruments et les frais d'installation de stations téléphoniques	2.316.000
130	Frais d'acquisition et d'entretien de mobilier et de machines de bureau	400.000
131	Loyers, taxes et frais divers pour bureaux non installés dans les bâtiments publics. (Sans distinction d'exercice)	250.000
132	Frais d'entretien de voitures-automobiles pour le service des Contributions et celui des Poids et Mesures	400.000
133	Frais d'acquisition de voitures-automobiles	200.000
134	Part des communes dans le produit de l'impôt sur le revenu. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	48.000.000
135	Part des communes dans les droits perçus sur l'exploitation des mines concédées à des sociétés de chemin de fer. — Art. 6 de la loi du 10 janvier 1924. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	13.000
136	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions ; apposition de scellés sur les appareils en repos	100.000
137	Décharge de la taxe sur les appareils radio-électriques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.000
138	Restitutions et décharges de la taxe de consommation sur l'alcool. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	12.400.000
138bis	Restitutions et décharges du droit d'accise sur la bière. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.500.000
139	Restitutions et décharges de taxes de cabaretage. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	200.000
140	Service de jaugeage : acquisition d'alcoolomètres, saccharomètres, service des compteurs et vaisseaux-mesureurs d'alcool, dépenses diverses	100.000
141	Frais d'expertises, honoraires et frais judiciaires. (Sans distinction d'exercice).....	250.000
Section 12. — Cadastre.		93.663.000
142	Traitements des fonctionnaires	4.638.000
<i>Note</i> : L'Administration du Cadastre est autorisée à engager en 1949, en vue des travaux de remembrement parcellaire, 3 à 6 stagiaires.		

Art	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
143	Indemnités des employés temporaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) <i>Note</i> : L'Administration du Cadastre est autorisée à engager en 1949, en vue des travaux de remembrement parcellaire, plusieurs nouveaux employés temporaires resp. aides de bureau.	1.000.000
144	Salaires des ouvriers-chaîneurs	370.000
145	Salaires des hommes et des femmes de charge	49.000
146	Frais de route et de séjour	160.000
147	Sommes fixes pour frais de bureau des géomètres cadastraux	60.000
148	Frais de bureau	190.000
149	Frais d'acquisition et d'entretien des instruments géodésiques ; fourniture et pose de bornes et rivets, construction et réparation de signaux de triangulation	300.000
150	Frais de conservation des documents cadastraux	220.000
151	Frais de transport, d'assurance et d'entretien des voitures de service	120.000
		<u>7.107.000</u>
	Section 13. — Douanes.	
152	Traitements des fonctionnaires	42.256.000
153	Indemnités des employés temporaires	p ^r mém.
154	Salaires du personnel occupé du nettoyage.....	217.000
155	Frais de route et de séjour	400.000
156	Indemnités diverses du personnel	1.872.000
157	Aménagement, entretien, ameublement, chauffage, éclairage des immeubles ou parties d'immeubles affectés au service de l'administration, fournitures de bureau, armement et équipement du personnel, matériel de bureau fourni par la Belgique	1.789.000
157bis	Acquisition et entretien de voitures-automobiles de service	170.000
158	Loyers	20.000
159	Logements de service : mise en état, menues dépenses ; reconstruction des maisons à Wallendorf-Pont, Hœsdorf et Wormeldange	4.000.000
160	Subvention à la Caisse de secours des agents subalternes de la Douane	15.000
161	Primes à l'agriculture (Article 13 de la Convention établissant l'Union Economique entre le Grand-Duché et la Belgique. (Crédit non limitatif)	p ^r mém.
162	Continuation des travaux d'installations du service douanier aux frontières douanières	1.000.000
		<u>51.739.000</u>

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
Section 14. — Enregistrement et Domaines.		
163	Traitements des fonctionnaires <i>Note: L'Administration de l'Enregistrement est autorisée à engager en 1949, à cause de l'accroissement de ses attributions, 10 à 15 stagiaires (candidats-commis et candidats -expéditionnaires) resp. employés temporaires.</i>	10.699.000
164	Indemnités des employés temporaires	1.051.000
165	Salaires des ouvriers des domaines (cadre permanent).....	100.000
166	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage etc.	156.000
167	Sommes fixes pour frais de bureau allouées aux fonctionnaires et aux employés ..	44.000
168	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc	920.000
169	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires.....	390.000
170	Remises et suppléments fixes des receveurs et des conservateurs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	400.000
170bis	Indemnités de prestation. (Art. 21 de la loi du 21 mai 1948.) (Sans distinction d'exercice)	200.000
171	Indemnité de responsabilité des conservateurs des hypothèques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	300.000
172	Frais de bureau de la direction (impressions et livres compris), des inspecteurs, vérificateurs, receveurs et conservateurs, frais d'installation et de réparation du téléphone aux bureaux de l'Administration y compris l'abonnement et les communications.	905.000
173	Installations des bureaux dans les bâtiments publics, aménagement des bureaux, acquisition de mobilier	300.000
174	Location d'immeubles occupés par l'Administration	120.000
175	Frais de poursuite et d'instance. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	80.000
176	Dépenses à faire par les comptables de l'Administration en vertu de la loi du 15 mars 1892 sur la procédure en debet, en matière de faillite et des lois du 23 mars 1893 et du 26 septembre 1919 sur l'assistance judiciaire et la procédure en debet. (Sans distinction d'exercice)	200.000
177	Restitutions. (Crédit non limitatif)	250.000
178	Frais d'adjudication exposés par l'Administration des Domaines dans l'intérêt de la vente des biens et produits domaniaux	100.000
179	Frais de vente d'immeubles	20.000
180	Travaux d'entretien, plantations et boisements sur les terrains des fortifications, réparations urgentes exécutées par l'Administration des Domaines	70.000
181	Remboursement aux tiers intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés etc. recouvrés sur les condamnés. (Crédit non limitatif)	3.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
182	Intérêts des consignations et dépôts. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000
183	Fabrication de papier-timbre, de timbres mobiles, passeports et dépenses de l'atelier . .	1.000.000
184	Dépenses diverses, y compris les contributions dues par le domaine. (Sans distinction d'exercice)	350.000
185	Dépenses pour le recouvrement de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de la taxe d'importation. Postes de contrôle à la frontière belgo-luxembourgeoise. — Frais d'entretien d'une voiture automobile pour le service du contrôle de l'impôt sur le chiffre d'affaires	320.000
186	Participation des communes au produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	24.000.000
187	Participation des communes au produit du timbre de la carte d'identité pour étrangers. (Crédit non limitatif)	300.000
		42.328.000
	Section 15. — Postes, Télégraphes et Téléphones.	
188	Traitements des fonctionnaires et employés	70.920.000
189	Indemnités des employés temporaires	61.000
190	Indemnités et salaires des candidats-facteurs, des aides temporaires, des porteurs de journaux, des ouvriers (manoeuvres) de la Division technique etc.	13.280.000
191	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage etc.	1.060.000
192	Indemnités aversionnelles pour frais de bureau à 31 facteurs de relais	217.000
193	Indemnités pour frais de route et de séjour, indemnités pour frais de déménagement. Frais de séjour en cas de remplacement etc.	1.400.000
194	Indemnités pour cumuls et services extraordinaires	550.000
195	Indemnités servies à des particuliers pour services spéciaux	72.000
196	Confection de timbres-poste et de cartes postales ; impressions, matériel de bureau ; matériel du service postal ; matériel de nettoyage. (Sans distinction d'exercice)	4.530.000
197	Loyers des locaux postaux	466.000
198	Entretien ordinaire des maisons postales, des bureaux postaux ainsi que des centraux automatiques. (Sans distinction d'exercice)	3.850.000
199	Travaux d'entretien de l'Hôtel des Postes à Luxembourg	450.000
200	Indemnités aux chemins de fer et aux sociétés de transports aériens pour les transports des dépêches et des colis. (Crédit non limitatif)	755.000
201	Subside à la masse d'habillement des facteurs des postes	915.000
202	Part du Grand-Duché dans les frais des bureaux internationaux. (Sans distinction d'exercice)	175.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
203	Dépenses diverses et imprévues. (Sans distinction d'exercice)	620.000
204	Service technique. — Subside à la masse d'habillement du personnel technique inférieur et des ouvriers	250.000
205	Entretien et extension des réseaux aériens et souterrains, des centrales téléphoniques, des appareils télégraphiques et des postes d'abonnés. (Sans distinction d'exercice).	9.427.000
206	Acquisition de voitures automobiles pour le service de construction et le service des postes	900.000
207	Extension des centraux automatiques et des réseaux souterrains. (Sans distinction d'exercice)	3.500.000
207bis	Automatisation du pays. (Sans distinction d'exercice)	5.000.000
207ter	Remboursement partiel aux communes des frais de gestion des cabines publiques communales	300.000
		118.698.000
	Section 16. — Caisse Générale de l'Etat.	
208	Traitements et indemnités du personnel	455.000
209	Indemnités diverses	32.000
210	Fournitures d'imprimés et de matériel de bureau; aménagement des locaux; divers	88.000
211	Loyer des bureaux et des caveaux	53.000
212	Frais de gestion proprement dits, nettoyage, chauffage, éclairage, etc.	27.000
213	Dépenses diverses y compris les frais de manipulation occasionnés à l'occasion de l'entrée et de la sortie de signes monétaires	10.000
		665.000
	Section 17. — Trésorerie de l'Etat.	
214	Traitements des fonctionnaires et employés	1.100.000
215	Indemnités des employés temporaires	280.000
216	Frais de nettoyage et de chauffage ; indemnité pour le service du téléphone	50.000
217	Frais de bureau; dépenses diverses et imprévues	100.000
218	Intérêts dus sur le compte-avances ouvert auprès de la Caisse d'Epargne. (Crédit non limitatif)	1.000
		1.531.000
	Section 18. — Dette publique.	
219	Service de l'emprunt 5% de 1930 en Florins P.B.; remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	7.000.000

Art.	LIBELLÉ .	Crédits pour 1949.
220	Emprunt 5% de 1932, converti en vertu de la loi du 30 juillet 1948. Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	4.730.000
221	Service de l'emprunt de conversion 4,50% de 1934 au taux d'intérêt réduit de 3,75% en vertu de l'arrêté du 9 juillet 1937 ; remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.400.000
222	Id. — Montant des titres restant à rembourser en vertu de la loi de conversion du 27 décembre 1933	30.000
223	Emprunts convertis en vertu de la loi du 27 décembre 1933. Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	20.000
224	Service de l'emprunt de conversion 4% de 1935 au taux d'intérêt réduit de 3,50% en vertu de l'arrêté du 25 juillet 1938 ; remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.160.000
225	Id. — Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000
226	Service de l'emprunt 4% de 1936 (1 ^{re} tranche) de 41.771.000 fr. provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1931. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.320.000
227	Emprunt 5% de 1931, converti en vertu de la loi du 23 décembre 1935. Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	11.000
228	Service de l'emprunt 4% de 1936 (2 ^e tranche) de 48.726.000 fr. provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1933. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.920.000
229	Emprunt 5% de 1933 converti en vertu de la loi du 23 décembre 1935. Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	17.000
230	Service de l'emprunt 4% de 1936 de 50.000.000 fr. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.914.000
231	Service de l'emprunt 3,75% de 1937. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 15 mars 1937). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.904.000
232	Service de l'emprunt 3,50% de 1938. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 28 mai 1938). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	755.000
233	Service de l'emprunt 4% de 1946 (1 ^{re} tranche) de 335.000.000 fr. (Loi du 1 ^{er} février 1946 et arrêté du 5 février 1946). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	15.560.000
234	Service de l'emprunt 4% de 1946 (2 ^e tranche) de 165.000.000 fr. (Loi du 1 ^{er} février 1946 et arrêté du 12 novembre 1946). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	7.700.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
235	Service de l'emprunt 3% de 1947 (tranche spéciale en \$ et £). Loi du 1 ^{er} février 1946 et arrêté du 11 février 1947). Paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	860.000
236	Service de l'emprunt 3¼% de 1947 consenti par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	24.700.000
236bis	Service de l'emprunt 4% de 1947 de 155.000.000 fr. (Loi du 1 ^{er} février 1946 et arrêté du 28 février 1948). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	7.850.000
236ter	Service de l'emprunt 4% de 1948 provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1932. (Loi et arrêté du 30 juillet 1948). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif)	10.600.000
236 ⁴	Service de l'emprunt 3% de la S.A. des Chemins de fer et Minières Prince Henri (émissions de 1886 et 1901). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	460.000
236 ⁵	Service de l'emprunt 4% de la S.A. des Chemins de fer et Minières Prince Henri. Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	220.000
237	Service des Bons du Trésor. Remboursement de Bons, paiement des intérêts et autres frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000.000
238	Remboursement de Bons du Trésor échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	265.000
239	Confection de Bons de Caisse de l'Etat, frais y relatifs et frais de contrôle des Bons malpropres et délabrés. (Crédit non limitatif)	50.000
240	Mise hors cours de signes monétaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000
241	Dépenses diverses (frais d'impression etc.) résultant éventuellement des opérations de l'échange monétaire et de la vérification des opérations de l'échange. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	15.000
242	Emission de monnaie divisionnaire. Dépenses résultant de la frappe éventuelle d'une nouvelle monnaie de billon. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) ..	10.000
243	Remplacement de titres de la Dette publique détruits ou détériorés par suite de faits de guerre. Frais d'impression des numéros des titres et coupons	5.000
244	Echange monétaire, recensement des valeurs, etc. Imprimés et dépenses diverses et imprévues. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	400.000
244bis	Intervention de l'Etat dans le paiement des intérêts et de l'amortissement d'un prêt de 5 millions de francs, contracté par la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise en vue de la construction de la Maternité Charlotte, en exécution de la loi du 20 juillet 1930. Annuités 1948 et 1949. (Sans distinction d'exercice)	970.000
		<u>156.866.000</u>

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
Section 19. — Pensions.		
245	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité, trimestres de faveur des pensionnés et suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	123.800.000
246	Commission des pensions. — Jetons de présence des membres de la commission, honoraires des médecins et indemnité du secrétaire	25.000
247	Suppléments de pension à des pensionnés nécessiteux et à des survivants de fonctionnaires décédés à raison d'un accident grave leur survenu dans l'exercice de leurs fonctions. (Sans distinction d'exercice)	314.000
247bis	Indemnités à des survivants de fonctionnaires morts pour la patrie. (Crédit non limitatif)	1.000.000
		125.139.000
Section 20. — Ponts et Chaussées. — Administration.		
248	Traitements et indemnités du personnel de l'Administration des Ponts et Chaussées (y compris la part de l'Etat dans les cotisations dues à la Caisse de maladie et dues à la Caisse de pension des employés privés)	27.331.000
249	Indemnités des employés temporaires	434.000
250	Indemnités et rémunérations de services extraordinaires ; frais de déplacement et de remplacement de cantonniers ; dépenses diverses et imprévues	450.000
251	Frais de route et de séjour. (Sans distinction d'exercice)	600.000
252	Loyers. (Crédit non limitatif)	132.000
253	Subside à la masse d'habillement des cantonniers et chauffeurs-mécaniciens	405.000
254	Frais d'adjudication. — Commission des Soumissions, frais d'impression, frais de bureau, d'expertise, rémunérations etc. (Sans distinction d'exercice).....	325.000
		29.677.000
Section 21. — Bâtiments publics. — Administration.		
255	Traitements et indemnités du personnel du Service de l'Architecte de l'Etat-Directeur	2.197.000
256	Indemnités des employés temporaires	116.000
257	Frais de route et de séjour. (Sans distinction d'exercice)	100.000
258	Indemnités et rémunérations extraordinaires	10.000
259	Frais de bureau, dépenses diverses et imprévues	252.000
259bis	Frais d'acquisition d'une machine à calculer, frais d'installation d'une nouvelle centrale téléphonique	88.000
		2.763.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
	Section 22. — Ponts et Chaussées. — Voirie. — Rivières navigables et flottables.	
	<i>Les crédits prévus pour la réparation des dégâts causés à la voirie par les faits de guerre figurent au Chapitre IV (Dépenses extraordinaires).</i>	
	A. — Ponts et Chaussées.	
260	Salaires du personnel ouvrier, indemnités pour charge d'enfants, primes de l'assurance contre la maladie, les accidents, l'invalidité et la vieillesse etc	32.057.000
261	Entretien, réparation et mise en état des routes et chemins de halage de l'Etat et de leurs dépendances	7.250.000
261bis	Dépenses d'entretien supplémentaire des routes formant lignes de transports publics par autobus	1.000.000
262	Redressement de routes et chemins de halage de l'Etat et de leurs dépendances. (Sans distinction d'exercice)	2.500.000
263	Redressement de la route de Luxembourg à Longwy, entre Bascharage et la frontière française	1.500.000
264	Confection, entretien et réparation des revêtements superficiels des routes et chemins de halage de l'Etat et de leurs dépendances	8.000.000
265	Rééquipement en matériel routier	2.500.000
266	Canalisation de la voirie de l'Etat et des communes, principalement dans les traversées des villes et autres localités. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)....	1.000.000
267	Carrières et cassage mécanique de l'Etat. — Exploitation et menues dépenses	500.000
268	Construction et aménagement de bâtiments et hangars servant au remisage du matériel de l'Administration et d'habitation aux gardes-matériel	280.000
269	Acquisition de la Villa Brasseur à Luxembourg pour les besoins de la Direction de l'Administration des Ponts et Chaussées. — 3 ^e et dernière tranche	511.000
270	Canalisation de la Ville de Luxembourg. (Loi du 27 juin 1910)	1.000.000
271	Entretien, réparation et mise en état des chemins repris par l'Etat	5.000.000
271bis	Dépenses d'entretien supplémentaire des chemins repris formant lignes de transports publics par autobus	3.000.000
272	Redressement des chemins repris par l'Etat	2.740.000
272bis	Suppression de lignes de tramways sur divers chemins repris du canton d'Esch-s.-A.	1.000.000
273	Confection, entretien et réparation des revêtements superficiels des chemins repris par l'Etat	10.000.000
274	Signalisation et balisage de la voirie de l'Etat	500.000
275	Construction et réfection de trottoirs sur la voirie de l'Etat établie sur les anciens terrains domaniaux dans la Ville de Luxembourg. — Part de l'Etat	500.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
276	Confection de trottoirs le long de la grande voirie, notamment dans les agglomérations	500.000
277	Transport des matériaux par autos-camions sur les routes et chemins repris et dépenses des services automobiles administratifs à l'usage du personnel (matériel roulant, entretien, réparations, matières de consommations et assurances)	4.000.000
278	Eclairage moderne de la grande voirie. — Subventions pour l'établissement d'un éclairage routier moderne	1.000.000
279	Mise en état et reconstruction partielle de ponts.....	2.000.000
280	Appropriation et mise en état des chemins vicinaux en outre des crédits prévus au budget de l'Intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques pour la confection des projets et les dixièmes en garantie	1.000.000
281	Goudronnage de la voirie vicinale	2.000.000
281bis	Redressement de la voirie vicinale. (Sans distinction d'exercice)	p ^r mém.
282	Acquisition d'immeubles dans l'intérêt de la réalisation de l'alignement général de la grande voirie dans les rues et traversées de localités. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000.000
283	Confection de projets de routes et achat d'instruments, fournitures de bureau, taxes téléphoniques, impressions pour les services des Ponts et Chaussées	800.000
283bis	Rééquipement en matériel de bureau	200.000
284	Service géologique	350.000
285	Plantations des routes et des chemins repris de l'Etat ; pépinières et élagage d'arbres	700.000
B. — Rivières navigables et flottables.		
286	Correction, curage, entretien et amélioration des cours d'eau navigables ou flottables et de leurs dépendances	700.000
287	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux aux berges et épis de la Sûre, de la Moselle et de l'Our	700.000
288	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux à la voirie de l'Etat et à ses dépendances	1.500.000
289	Installation de postes d'observation et service de la prévision des crues de la Sûre et de la Moselle	40.000
C. — Dépenses communes.		
290	Dépenses diverses et imprévues. (Sans distinction d'exercice)	80.000
291	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	150.000
		97.558.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
	<p align="center">Section 23. — Bâtiments de l'Etat. — Propriétés bâties et autres.</p>	
	<p align="center"><i>Les crédits prévus pour la réparation des dégâts causés aux Bâtiments de l'Etat par les faits de guerre figurent au Chapitre IV (Dépenses extraordinaires).</i></p>	
	<p align="center">A. — Entretien, appropriation, mises en état ordinaires.</p>	
292	Salaires du personnel ouvrier; indemnités pour charge d'enfants; primes d'assurances contre les maladies; assurances contre l'invalidité et la vieillesse; assurances contre les accidents, etc.	2.090.000
293	Frais de route et de séjour du personnel ouvrier	20.000
294	Entretien, appropriation et réparation des bâtiments publics et des bâtiments affectés à des services publics; acquisition et entretien de mobilier. (Sans distinction d'exercice)	8.000.000
295	Service automobile. — Acquisition de pièces de rechange; réparations, fournitures d'essence et d'huile, assurances, etc.	300.000
296	Loyer d'immeubles occupés par les services dépendant directement de l'administration centrale ou de ministères. (Crédit non limitatif)	900.000
	<p align="center">B. — Travaux d'agrandissement, d'aménagement et de mises en état extraordinaires.</p>	
297	Bâtiments et services publics divers	2.000.000
298	Palais grand-ducal à Luxembourg. — Parachèvement de divers travaux de mise en état et de modernisation	900.000
299	Château de Colmar-Berg. — Travaux de mise en état et de modernisation, travaux de peinture extérieure, etc.	500.000
300	Légations du Luxembourg à l'étranger	750.000
301	Hôtel de la Chambre des Députés. — Divers travaux d'aménagement intérieurs, etc..	100.000
302	Hôtel du Gouvernement. — Aménagement de la place contigue et divers travaux de mise en état	p ^r mém.
303	Maisons de retraite: achat de terrains, construction de maisons, aménagement et frais divers. (Sans distinction d'exercice)	p ^r mém.
304	Séminaire à Luxembourg-Limpertsberg. — Aménagement de la Chapelle et divers travaux d'aménagement	300.000
305	Musée national à Luxembourg. — Parachèvement des travaux	400.000
306	Casernes du St. Esprit à Luxembourg	950.000
307	Casernes à Walferdange	2.000.000
308	Construction de dépôts de munition pour les besoins de l'Armée à un endroit isolé (premier crédit)	200.000
309	Maison de Santé à Ettelbruck	450.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
310	Etablissement thermal de Mondorf-Etat	4.025.000
311	Château de Munsbach. — (Pouponnière de l'Hospice du Rham). Parachèvement des travaux d'aménagement et de mise en état	300.000
312	Bâtiment d'administration central à Echternach. — Acquisition du terrain nécessaire; travaux de gros œuvre	500.000
313	Maison d'Education à Dreibern. — Parachèvement des travaux d'aménagement et de mise en état	200.000
314	Bâtiments de l'Administration des Ponts et Chaussées	2.200.000
315	Acquisition du terrain et construction d'un nouveau bâtiment postal à Oetrange et construction d'un nouveau bâtiment postal à Consdorf et à Hespérange (1 ^{er} crédit)	1.500.000
316	Sanatorium à Niederfeulen (acquis par l'occupant sur l'Etablissement d'assurances contre la Vieillesse et l'Invalidité).....	p ^r mém.
317	Abbaye à Echternach. — Appropriation et mise en état d'une annexe pour les besoins des écoles primaires à Echternach. — Part de l'Etat. (2 ^e crédit). (Sans distinction d'exercice)	1.500.000
318	Lycée de Garçons à Luxembourg-Limpertsberg. — Agrandissement des installations sanitaires	200.000
319	Maternité Charlotte. — Construction de caves à légumes	100.000
320	Transformation d'un immeuble sis rue Beaumont à Luxembourg en vue d'y loger différents services de l'Etat. — (2 ^e crédit)	500.000
321	Immeuble appartenant à l'Etat dit «Magasins du Hœhl» à Luxembourg-Pfaffenthal. — Renouvellement de la toiture (2 ^e crédit)	100.000
322	Ecole d'Artisans à Luxembourg. — Renouvellement et revision des installations électriques aux ateliers et travaux de peinture	100.000
323	Construction d'un nouvel Athénée. — Construction d'un mur de clôture séparant le terrain de la Fondation Pescatore de celui destiné à la construction d'un nouvel Athénée. — Construction d'une annexe à l'Athénée à Luxembourg; nouvelle salle d'éducation physique et acquisition de l'équipement de gymnastique nécessaire (2 ^e crédit)	250.000
323 ^{bis}	Domaine de l'Etat à Givenich. — Construction d'habitations pour 8 gardiens et leurs familles (2 ^e crédit)	p ^r mém.
323 ^{ter}	Aménagement de logements de service et de garages pour les besoins du Gouvernement et de la Force Armée dans les anciennes écuries, sises route d'Arlon et appartenant à la Couronne. — Parachèvement des travaux	250.000
323 ⁴	Travaux d'aménagement et de mise en état extraordinaire à exécuter à l'immeuble sis avenue de la Porte-Neuve N° 19 devenu propriété de l'Etat suivant un accord intervenu entre l'Etat grand-ducal et la Société des Chemins de fer et Minières Prince Henri.	p ^r mém.
323 ⁵	Immeuble dit «Reiterkaserne» à Luxembourg-Pfaffenthal. — Travaux de mise en état à la toiture	500.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
323 ⁶	Acquisition et aménagement de l'immeuble Bouvier à Clervaux en vue d'y loger diverses administrations et services publics (premier crédit)	1.900.000
323 ⁷	Immeuble appartenant à l'Etat et sis N° 10, rue du St. Esprit à Luxembourg. — Travaux de mise en état et aménagement de salles de dessin	150.000
323 ⁸	Construction d'un groupe de logements pour gendarmes à Luxembourg-Verlorenkost (premier crédit)	p ^r mém.
323 ⁹	Acquisition du terrain et construction d'un local devant servir à abriter le commutateur téléphonique automatique à Stegen	50.000
323 ¹⁰	Bâtiments de l'administration des Services Agricoles. Construction d'un laboratoire pour essais agricoles à Luxembourg (machinisme agricole)	200.000
323 ¹¹	Construction d'un garage avec dépendances pour la service des Bâtiments de l'Etat (1 ^{er} crédit)	700.000
	C. — Eau, éclairage, chauffage et divers.	
324	Bâtiments et services publics de l'Etat. — Eau, gaz, électricité. (Sans distinction d'exercice)	2.500.000
325	Bâtiments affectés au service des justices de paix. — Réparation, entretien, mobilier, chauffage, nettoyage, éclairage, assurance. (Sans distinction d'exercice)	800.000
326	Travaux d'entretien à l'Hôtel épiscopal	300.000
327	Frais de chauffage pour les différentes administrations et services publics. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	11.000.000
328	Fêtes publiques et illuminations	150.000
329	Embellissements dans diverses parties du pays	p ^r mém.
330	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	50.000
331	Etudes et honoraires. — Dépenses diverses et imprévues	100.000
		49.985.000
	Section 24. — Domaines de l'Etat.	
332	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement	150.000
333	Travaux à faire sur le domaine de l'Etat provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg et acquisition de terrains	65.000
334	Voies publiques à créer et mise en valeur de terrains à bâtir	p ^r mém.
335	Entretien de la voirie sur le plateau Bourbon et le domaine de la ci-devant forteresse.	70.000
		285.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
Section 25. — Chemins de Fer.		
<i>Note</i> : Les crédits extraordinaires figurent à partir de 1949 au chapitre IV (Dépenses extraordinaires).		
<i>A) Commissariat du Gouvernement.</i>		
336	Traitements.....	998.000
337	Frais de route et de séjour.....	15.000
338	Frais de bureau.....	80.000
339	Cotisations dues à l'U.I.C., au Congrès des Chemins de fer et à l'Office Central des Transports.....	43.000
340	Loyer et chauffage.....	45.000
<i>B) Autres dépenses.</i>		
341	◊	
342	◊	
343	◊	
		1.181.000
Section 26. — Electrification Générale.		
344	Indemnités des employés temporaires.....	520.000
345	Frais de nettoyage.....	15.000
346	Frais de route et de séjour.....	25.000
347	Loyer.....	12.000
348	Frais de chauffage, éclairage, téléphone, bibliothèque, instruments, fournitures de bureau, port de lettres, honoraires et frais d'études, jetons de présence des membres du Conseil supérieur d'électricité et indemnités diverses.....	65.000
349	Ristournes à faire aux syndicats intercommunaux de conduites d'eau et de tramways électriques sur la consommation de courant électrique (Crédit non limitatif).....	1.650.000
350	Subvention de l'Etat pour le raccordement des maisons isolées. (Sans distinction d'exercice).....	2.000.000
351	Frais de la Société Luxembourgeoise d'Etudes Hydro-Electriques à Luxembourg, constituée sous forme d'association sans but lucratif pour l'étude de la mise en valeur des forces hydrauliques du pays et la surveillance de l'exécution des travaux.....	pr mém.
351bis	Canalisation de la Moselle et aménagements hydroélectriques. (Sans distinction d'exercice).....	1.000.000
		5.287.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
Section 27. — Aviation.		
352	Indemnités des employés temporaires et ouvriers	800.000
353	Aérodrome de Luxembourg. — Etudes, emprises, aménagements, bâtiments, installations de sécurité et de contrôle, mobilier et matériel, canalisation, téléphone, éclairage, chauffage, essence, réparations, assurances, entretien. (Sans distinction d'exercice)	11.200.000
354	Construction de hangars à l'aérodrome de Luxembourg	6.000.000
355	Aviation. — Parts contributives du Grand-Duché de Luxembourg aux frais de fonctionnement d'organismes internationaux. (Sans distinction d'exercice)	325.000
356	Transports et tourisme aériens. — Etudes, matériel, subsides, écoles d'aviation, frais de route et de séjour, examens	750.000
		19.075.000
Section 28. — Circulation et Transports sur route.		
A. — Garage du Gouvernement.		
357	Frais de route pour les voyages de service à l'intérieur du pays	10.000
358	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires, y compris usure de vêtements	70.000
359	Entretien des voitures automobiles des Membres du Gouvernement, achats de nouvelles voitures, réparations, fournitures, etc.	1.250.000
B. — Office des Transports et Divers.		
360	Office des Transports. — Indemnités des employés temporaires	160.000
361	Permis de conduire des conducteurs, indemnités, frais de route et de séjour	110.000
362	Frais de bureau, d'impression, de location, d'entretien, de chauffage, de nettoyage, d'éclairage, d'assurance, de téléphone	25.000
363	Dépenses des services de transports publics par autobus. (Crédit non limitatif)	150.000
364	Dépenses du service des véhicules « butin de guerre »	p ^r mém.
365	Dépenses diverses et imprévues	10.000
		1.785.000
Section 29. — Fonds communal.		
366	Atributions aux communes en conformité des art. 73 et 74 de la loi du 26 novembre 1927 et de l'art. 9 de la loi du 19 juin 1929	10.000.000
		10.000.000
Section 30. — Travaux communaux.		
367	Subsides aux communes pour construction et réparation d'églises, de maisons d'écoles et pour d'autres travaux et dépenses d'utilité communale	8.000.000
368	Subsides pour construction, entretien et réparation des chemins vicinaux	500.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
368bis	Subsides pour l'acquisition d'immeubles dans l'intérêt de la réalisation de l'alignement de la voirie vicinale	200.000
369	Surveillance générale des conduites d'eau	300.000
370	Participation de l'Etat aux travaux d'extension de la distribution d'eau des Ardennes	4.500.000
371	Subsides pour construction, entretien et réparation de distributions d'eau	500.000
371bis	Subside au Syndicat des Tramways Intercommunaux du canton d'Esch	1.500.000
372	Emploi du produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie. (Crédit non limitatif)	2.000.000
		17.500.000
	Section 31. — Commissariats de district.	
373	Traitements des commissaires et du personnel	1.280.000
374	Indemnité de deux employées temporaires	106.000
375	Salaires du personnel occupé du nettoyage (3 femmes de charge) y compris les cotisations dues aux assurances sociales	41.000
376	Frais de route et de séjour des commissaires	25.000
376bis	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés des commissariats de district chargés du contrôle des caisses communales	8.000
377	Frais de bureau des commissaires, entretien du matériel, alimentation des bibliothèques, abonnements à des journaux périodiques et revues de droit, affranchissement par forfait, abonnements et taxes téléphoniques, dépenses imprévues	163.000
378	Reconstitution du matériel de bureau détruit par faits de guerre	15.000
379	Montage d'une installation téléphonique aux bureaux du Commissariat de Diekirch..	p ^r mém.
380	Voitures automobiles ; entretien, impôts, assurances, loyers de garage etc.	93.000
		1.731.000
	Section 32. — Contrôle de la comptabilité communale.	
381	Contrôle des caisses et de la comptabilité des communes et des établissements publics. — Traitements du personnel	658.000
382	Frais de route et de séjour	24.000
382bis	Acquisition de matériel de bureau	21.000
383	Frais occasionnés par l'organisation des cours spéciaux professionnels aux secrétaires et receveurs communaux. Frais de publication d'une collection de lois à l'usage des fonctionnaires et administrateurs communaux	50.000
		753.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949
Section 33. — Employés communaux.		
384	Part de l'Etat dans les suppléments de traitement accordés aux employés communaux. (Crédit non limitatif)	5.000.000
385	Part contributive de l'Etat dans le paiement des frais de la caisse de prévoyance et de secours des employés communaux et des sages-femmes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	8.000.000
386	Contribution de l'Etat dans le paiement des frais de rachat des membres de la caisse de prévoyance des employés communaux et des sages-femmes. (Crédit non limitatif).	500.000
		13.500.000
Section 34. — Eaux et Forêts.		
387	Traitements du personnel	7.520.000
388	Indemnités des employés temporaires	857.000
389	Salaires du personnel occupé du nettoyage (6 femmes de charge) y compris la part de l'Etat dans les cotisations dues aux Assurances sociales	78.000
390	Frais de route et de séjour, frais de déplacement	250.000
390bis	Jetons de présence : Conseil Supérieur de la Chasse et de la Pêche	20.000
391	Supplément de traitement pour ancienneté de service des préposés forestiers	5.000
392	Indemnité spéciale en faveur des brigadiers forestiers	8.000
393	Frais de bureau de la Direction et des cantonnements	209.000
394	Loyers des bureaux des cantonnements	34.000
395	Dépenses pour préparer les nouveaux plans d'aménagement des bois communaux et des domaines de l'Etat. Acquisitions et réparations d'instruments géodésiques	40.000
396	Etablissement et entretien des pépinières forestières. Achat de semences	500.000
397	Frais d'exploitation des coupes, frais d'entretien et de culture, y compris l'établissement des chemins de vidange, surveillance des domaines, dépenses imprévues	1.240.000
397bis	Mesures à prendre contre l'invasion et la propagation du bostryche	90.000
398	Subsides aux propriétaires pour boisements effectués. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	250.000
399	Reconstitution et arrondissement des domaines forestiers de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000.000
400	Dépenses résultant de l'affiliation de l'Etat à l'association d'assurance mutuelle contre les risques d'incendie. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000
401	Création d'une bibliothèque forestière	10.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
402	Subside à la masse d'habillement des agents et préposés forestiers	224.000
403	Armement des agents et préposés forestiers. Acquisition de gaines et ceinturons ...	15.000
		12.360.000
	Section 25. — Santé Publique.	
404	Traitements des fonctionnaires	1.459.000
405	Indemnités des employés temporaires	3.529.000
406	Salaires du personnel ouvrier	2.600.000
407	Salaires du personnel occupé du nettoyage	116.000
408	Frais de route et de séjour du personnel.....	68.000
409	Indemnités pour cumuls et services extraordinaires	132.000
410	Collège médical. — Frais de bureau	15.000
411	Service du médecin-directeur de la Santé publique. — Dépenses diverses	30.000
412	Maternité et école d'accouchement. — Entretien des malades et des élèves; achat de trousses pour les élèves sortantes, cours de récapitulation; dépenses diverses	2.114.000
413	Achat d'antiseptiques pour les sages-femmes au profit des indigents	25.000
414	Fourniture de périodiques professionnels aux sages-femmes. Subsidés à l'association des sages-femmes et à d'autres associations d'auxiliaires médicaux. Subsidés dans l'intérêt de la formation d'auxiliaires médicaux	20.000
415	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémies. — Indemnités pour déclaration de maladies contagieuses. — Prophylaxie des maladies contagieuses	650.000
416	Travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique et subsidés aux communes dans le même but	3.000.000
416bis	Aménagement et construction de stations d'isolation. Subside	500.000
417	Fournitures de désinfectants à des indigents. — Achat de sérums curatifs et de vaccins	5.000
418	Laboratoire pratique de bactériologie, y compris l'inspection des boissons et denrées alimentaires	400.000
419	Organisation et exécution du service de désinfection. — Création de stations régionales de désinfection. (Crédit non limitatif)	100.000
420	Cours pour gardes-malades. — Protection de l'enfance du 1 ^{er} âge. Subsidés en faveur d'œuvres d'initiative privée s'occupant de la protection des femmes en couches, des enfants en bas âge et de la jeunesse abandonnée. Prophylaxie des maladies sociales. — Frais de participation à des congrès sanitaires etc. et dépenses diverses	750.000
421	Clinique pour enfants. — Frais d'installation; indemnités et salaires; frais d'exploitation; divers.	p ^r mém.

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
422	Aménagement d'une maison maternelle et de convalescence; indemnités et salaires, frais d'exploitation; divers	p ^r mém.
423	Prophylaxie antituberculeuse. — Subsidés ;dépenses diverses	8.000.000
423bis	Id. — Frais d'exploitation du service de radiophotographie	75.000
424	Sanatorium de Vianden. — Frais d'exploitation et d'aménagement	5.070.000
425	Sanatorium de Dudelange. — Frais d'exploitation	1.385.000
426	Placement d'enfants chétifs au bord de la mer, dans des sanatoriums d'altitude ou ailleurs	1.000.000
427	Préventorium de Betzdorf. — Frais de transformation et d'installation	p ^r mém.
428	Préventorium de Betzdorf. — Frais d'exploitation, indemnités et salaires	300.000
429	Prophylaxie des maladies vénériennes. — Traitement aux frais de l'Etat. (Crédit non limitatif)	200.000
430	Part du Grand-Duché dans les frais de l'Organisation mondiale de la santé.....	p ^r mém.
431	Contrôle des denrées alimentaires, frais d'études, etc.....	20.000
432	Subside à la Société des Sciences médicales	5.000
433	Médecins-stagiaires. — Prêts remboursables pour études aux cliniques universitaires, conformément aux dispositions de l'art. 28 de la loi du 5 août 1939	100.000
434	Menues dépenses, acquisitions d'ouvrages d'imprimés, etc.	6.000
		<u>31.674.000</u>
	Section 36. — Etablissement thermal, Sanatorium et Institut médical de Mondorf-Etat.	
435	Indemnités du personnel	1.756.000
436	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Salaires du personnel ouvrier	1.950.000
437	Sanatorium et Institut médical. — Salaires du personnel occupé du nettoyage	15.000
438	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Frais de route et de séjour du personnel	30.000
439	Indemnités pour services extraordinaires	32.000
440	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Frais d'exploitation	2.112.000
441	Sanatorium et Institut médical de Mondorf-Etat. — Frais d'exploitation	200.000
		<u>6.095.000</u>
	Section 37. — Education physique.	
442	Traitement du Commissaire Général aux Sports.....	182.000
443	Frais de route et de séjour	15.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
444	Education physique. — Dépenses et subsides. Mise en exécution de l'arrêté grand-ducal du 8 octobre 1945	1.000.000
445	◊	
	Section 38. — Administration des Services Agricoles.	1.197.000
	I. — Administration.	
446	Traitements des fonctionnaires	5.493.000
447	Indemnités des employés temporaires	238.000
448	Salaires des artisans, mécaniciens, chauffeurs, ouvriers permanents, occupés aux services des garages, ateliers, automobiles, pelles mécaniques, tracteurs etc	1.043.000
449	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage etc. des bureaux de l'Administration des Services agricoles et des bureaux divisionnaires	97.000
450	Frais de route et de séjour, frais de déplacement etc.	816.000
450bis	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires	58.000
451	Matériel de bureau, bibliothèque, frais d'adjudication, dépenses diverses et imprévues, affranchissement par forfait, etc.	435.000
452	Loyers	104.000
453	Garages et ateliers. — Entretien, réparation, mise en marche des autos de service, camions, tracteurs, dragueuses etc.	714.000
453bis	Garages et ateliers. — Acquisitions nouvelles	2.660.000
453ter	Garages et ateliers. — Acquisition d'une nouvelle voiture-automobile en remplacement d'une voiture Volvo transformée pour le contrôle laitier officiel.	90.000
454	Construction et aménagement des bâtiments, hangars et chantiers servant au remisage du matériel de l'Administration, équipement etc.	410.000
455	Acquisition de bottes etc. pour les chefs-ouvriers, chefs d'équipes, chauffeurs, mécaniciens etc	55.000
456	Etude et confection de projets pour cours d'eau, voirie etc., achats d'instruments géodésiques ; opérations topographiques ; salaires des aides etc.	75.000
	II. — Génie rural.	
457	Curage, correction, entretien et amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables, couvertures et canalisations, stations d'épuration etc. (Sans distinction d'exercice)	2.836.000
458	Dommages causés par les hautes eaux aux berges, barrages, écluses, propriétés bâties etc.	333.000
459	Construction et réparation de ponts et de ponceaux, murs de soutènement etc. ...	378.000
460	Installation et entretien de postes limnimétriques, météorologiques et pluviométriques, frais d'acquisition de matériel, indemnités des observateurs etc.	203.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
461	Construction de chemins d'exploitation, remembrement parcellaire, frais de mutation etc.	208.000
462	Entretien, redressement et mise en état de la voirie rurale	360.000
462bis	Rechargement de la chaussée empierrée de la voirie rurale	700.000
463	Confection, entretien et réparation des revêtements superficiels, goudronnage etc...	290.000
464	Travaux d'irrigation, d'assainissement, de drainage, de conduites d'eau et abreuvoirs dans les parcs à bétail, etc.	600.000
465	Construction de silos et de citernes à purin	250.000
466	Assainissement et modernisation des étables, ventilation	110.000
III. — Service Agronomique.		
A. — Service de la production végétale.		
467	Amélioration des cultures. — Améliorations agricoles, semences sélectionnées, essais de nouvelles variétés, salaires et exploitation de champs d'essais	225.000
B. — Service de la production animale.		
468	Organisation de concours beurriers, propagande en faveur du beurre et du lait de marque ; contrôle laitier, etc.	25.000
468bis	Encouragement aux éleveurs ayant soumis leur bétail au contrôle laitier officiel ..	300.000
468ter	Primes pour l'amélioration des espèces bovines, porcines et caprines, y compris les frais de route de la commission d'expertise. (Sans distinction d'exercice)	307.000
468 ⁴	Elevage du lapin et de la volaille	50.000
468 ⁵	Encouragements aux coopératives d'élevage de la volaille pour la production et la vente d'œufs	30.000
468 ⁶	Etude et essais de l'insémination artificielle; achat de meilleurs animaux reproducteurs	350.000
C. — Service de la mécanique agricole.		
469	Essais de machinisme en agriculture, acquisition de matériel de contrôle etc.	100.000
D. — Service de l'arboriculture et de l'horticulture.		
470	Organisation d'essais et primes d'encouragement	90.000
471	Encouragement aux coopératives pour l'utilisation du fruit	100.000
472	Création et entretien de jardins ouvriers, primes d'encouragement	50.000
473	Office International du Coin de Terre et des Jardins ouvriers	25.000
E. — Service de la mutualité agricole.		
473bis	Comices agricoles. — Constructions, aménagements et équipements de bâtiments de coopératives agricoles. Germoirs	200.000
		20.408.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
Section 39. — Enseignement agricole.		
474	Ecole agricole et Station agricole. — Traitements des fonctionnaires	2.502.000
475	Ecole agricole et Enseignement ménager agricole. — Indemnités des employés temporaires.....	465.000
476	Ecole agricole, station agricole, enseignement ménager agricole. — Salaires des ouvriers	167.000
476bis	Id. — Salaires des femmes de charge	75.000
476ter	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires	47.000
476 ⁴	Frais de route et de séjour	90.000
477	Bibliothèque, matériel de bureau, etc.	140.000
477bis	Loyers	50.000
478	Acquisition de matériel nouveau pour l'enseignement et les collections	120.000
479	Bourses d'études au profit des élèves de l'Ecole agricole. — Excursions agricoles,...	150.000
480	Subsides pour études agricoles	150.000
481	Cours spéciaux (cours d'hiver, cours supérieurs, cours de machines et d'arboriculture) : dépenses diverses	30.000
482	Organisation des champs d'essai et de la sélection des plants de pommes de terre.....	70.000
483	Enseignement ménager agricole. — Acquisition de matériel pour l'enseignement, frais de service intérieur, fournitures diverses	75.000
483bis	Id. — Acquisitions nouvelles et dépenses pour installations nouvelles	50.000
484	Acquisition d'instruments, d'ustensils et de réactifs pour la station agricole et le laboratoire de fermentation	110.000
485	Acquisition d'instruments et d'ustensils détruits par la guerre	170.000
485bis	Installation et équipement de la section des analyses du sol	250.000
Section 40. — Améliorations agricoles.		<u>4.711.000</u>
486	Département de l'Agriculture. — Traitement du personnel technique	112.000
487	Indemnités du personnel temporaire	744.000
488	Salaires du personnel ouvrier	151.000
489	Salaire d'une femme de charge (Office du Blé)	24.000
490	Frais de route et de séjour du personnel.....	142.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
491	Département de l'Agriculture. — Service automobile. — Entretien, essences et huiles, pièces de rechange, pneus.....	80.000
492	Société générale d'apiculture. — Organisation de conférences, subventions etc	30.000
493	Encouragement à l'horticulture et à la culture maraîchère. — Etablissement de champs de démonstration. — Achat de semences, de fumier, fournitures diverses.....	60.000
494	Dépenses dans l'intérêt de la lutte contre les ennemis des cultures. — Achat de fongicides et d'insecticides. — Accessoires de pulvérisateurs. — Entretien du camion et des motocyclettes	60.000
495	Cotisation du Grand-Duché au Comité International pour l'étude de la lutte contre les ennemis zoologiques des cultures	25.000
490	Dépenses dans l'intérêt de la protection des oiseaux utiles. — Subsidés à la L.L.P.O.	15.000
497	Exécution de la convention phylloxérique internationale. — Service phytopathologique. — Inspection d'horticulture. — Fournitures de bureau, bibliothèque etc.....	44.000
498	Id. — Entretien de la voiture de service	15.000
499	Id. — Achat de fongicides et d'insecticides. — Essais à titre de propagande. — Subsidés pour l'achat d'appareils de pulvérisation et de poudrage	110.000
499bis	Id. — Acquisitions nouvelles	1.100.000
500	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de la F.A.O.	225.000
501	Frais d'exécution du régime de la mouture obligatoire des blés indigènes.....	125.000
502	Fonds d'améliorations agricoles. — Frais de contrôle, de bureau, bibliothèque, etc...	18.000
503	Id. — Loyer des bureaux	4.000
504	Id. — Différence entre le taux d'intérêt des prêts et celui des obligations émises sous la garantie de l'Etat	70.000
505	Subsidés divers, dépenses diverses et imprévues dans l'intérêt de l'Agriculture et de l'Horticulture, notamment dans l'intérêt de la standardisation des produits agricoles. — Création d'une marque nationale	150.000
506	Service des prisonniers de guerre allemands	100.000
507	Participation de l'Etat au paiement des intérêts d'emprunts contractés ou à contracter par des coopératives agricoles et des agriculteurs de sections ou de membres de la ligue du Coin de Torre et du Foyer dans l'intérêt de la restauration de l'habitat, de l'amélioration des moyens d'exploitation et d'autres investissements agricoles ou horticoles	750.000
508	Conférences agricoles et organisation de la comptabilité agricole	150.000
508bis	Subventions aux ouvriers agricoles luxembourgeois	1.200.000
		<u>5.504.000</u>

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
Section 41. — Amélioration des races d'animaux domestiques.		
509	Amélioration de la race chevaline	500.000
510	◊	
511	◊	
512	◊	
513	◊	
		500.000
Section 42. — Police sanitaire du bétail.		
514	Traitements des fonctionnaires	1.150.000
515	Indemnités du personnel temporaire	460.000
516	Laboratoire vétérinaire de l'Etat. — Salaire d'une femme de charge	38.000
517	Frais de route et de séjour du personnel	259.000
518	Laboratoire vétérinaire de l'Etat. — Dépenses diverses : verrerie, produits chimiques et sérologiques, réparation des instruments, etc.	200.000
519	Police sanitaire du bétail. — Frais d'exécution de la loi du 29 juillet 1912 sur la police sanitaire du bétail. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	400.000
549bis	Id. — Indemnités des membres de la Commission d'expertise des animaux de boucherie	65.000
520	Frais de l'inspection des viandes	300.000
521	Lutte contre la tuberculose bovine, entreprise par les sociétés d'élevage, les coopératives de laiteries etc.	150.000
522	Cotisation du Grand-Duché à l'Office International des épizooties	25.000
523	Office des Assurances-bétail. — Frais de bureau	15.000
523bis	Id. — Rémunérations des vétérinaires : frais de contrôle du bétail et d'encaissement des primes d'assurance, délivrance des certificats et bordereaux de saisie	115.000
523ter	Id. — Subsidés à la Fédération des Sociétés d'assurances contre la perte du bétail et frais de réorganisation	100.000
524	Achat de vaccins, toxines, sérums et désinfectants. — Installations sanitaires à la frontière. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	200.000
525	Subsidés pour pertes de bétail essayées à la suite de la fièvre charbonneuse et du typhus contagieux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000
526	Secours du chef de perte ou d'abatage de bétail	200.000
		3.727.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
	Section 43. — Coopération et mutualité agricoles.	
527	◊	
	Section 44. — Viticulture.	
528	Station viticole. — Traitements des fonctionnaires	408.000
529	Station viticole. — Salaires des ouvriers	616.000
530	Station viticole. — Frais de route et de séjour	10.000
530bis	Id. — Frais de bureau, bibliothèque, etc.	7.000
531	Indemnité du délégué du Gouvernement pour les affaires viticoles et de l'expéditionnaire afférent	20.000
532	Exploitation de la Station viticole	200.000
533	Achat de bois à greffer.....	500.000
534	Améliorations viticoles. — Reconstruction des vignes phylloxérées par voie de syndicat — remembrement parcellaire — frais de mutation	320.000
535	Construction de chemins d'exploitation et de rigoles dans les vignes	210.000
536	Réfection et entretien de chemins syndicaux et de rigoles dans les vignes	125.000
537	Contribution à la construction de nouvelles caves coopératives	300.000
538	Subsides divers et fournitures diverses dans l'intérêt de la viticulture, propagande à l'étranger	50.000
539	Cotisation du Grand-Duché à l'Office International du vin à Paris	50.000
540	Phylloxéra. — Indemnités des surveillants locaux. — Exécution de la Convention phylloxérique internationale	20.000
541	Frais d'exécution de la loi du 24 juillet 1909 sur le régime des vins et boissons similaires	50.000
542	Frais de service du contrôle des vins et de la marque nationale du vin	100.000
		2.986.000
	Section 45. — Inspection du Travail et des Mines.	
543	Traitements des fonctionnaires	616.000
544	Indemnités des employés temporaires	1.017.000
545	Salaires d'un ouvrier du cadre temporaire	72.000
546	Salaires du personnel occupé du nettoyage	20.000
547	Sommes fixes pour frais de bureau	29.000
548	Indemnité pour masse d'habillement allouée à 8 contrôleurs	29.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949
549	Frais de route et de séjour à l'intérieur du pays.....	135.000
550	Conseil Supérieur des Mines.....	12.000
551	Autres dépenses. — Frais de bureau.....	96.000
552	Loyer.....	75.000
553	Frais d'entretien.....	18.000
554	Autres dépenses. — Entretien de la voiture-automobile.....	50.000
555	Cadastre du terrain minier de la zone concessible; rectification de l'abornement; dépenses diverses et imprévues opérations géodésiques.....	2.000
556	Propagande anti-accidents, primes pour actes de courage et de dévouement.....	32.000
		2.203.000
	Section 46. — Office National du Travail.	
557	Traitements des fonctionnaires.....	1.034.000
558	Indemnités des employés temporaires.....	2.231.000
559	Salaires des ouvriers du cadre temporaire.....	125.000
560	Salaires du personnel occupé du nettoyage.....	58.000
561	Frais de route et de séjour.....	50.000
562	Indemnités pour services extraordinaires (cumul de l'attaché-professeur).....	p ^r mém.
563	Autres dépenses. — Frais de bureau.....	289.000
564	Loyer.....	75.000
565	Frais d'entretien.....	36.000
566	Entretien de la voiture automobile et de la motocyclette.....	50.000
566bis	Loisirs ouvriers.....	50.000
		3.998.000
	Section 47. — Assurances ouvrières.	
567	Traitements et pensions des fonctionnaires des caisses régionales de maladie.....	2.125.000
568	Indemnités des employés temporaires.....	1.886.000
569	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage.....	93.000
570	Frais de route et de séjour.....	208.000
571	Frais de bureau.....	640.000
572	Loyers.....	100.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
573	Frais d'entretien	158.000
574	Dépenses diverses	119.000
		<u>5.329.000</u>
	Section 48. — Inspection des Institutions sociales.	
575	Traitements des fonctionnaires	964.000
576	Indemnités des employés temporaires	283.000
577	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	29.000
578	Frais de route et de séjour	45.000
579	Frais de bureau	52.000
580	◊	
581	◊	
		<u>1.373.000</u>
	Section 49. — Office des Assurances sociales et Caisse de compensation pour allocations familiales.	
	A. — Assurances sociales.	
582	Traitements des fonctionnaires des 3 sections de l'Office des Assurances sociales ..	7.969.000
583	Indemnités des employés temporaires	1.360.000
584	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	228.000
585	Frais de route et de séjour	49.000
586	Indemnités spéciales pour travaux extraordinaires	23.000
587	Pensions	530.000
588	Frais de bureau	1.440.000
589	Loyers : Redevances de l'Etat à titre de loyer de l'Hôtel d'administration	189.000
590	Frais d'entretien	735.000
591	Acquisitions nouvelles	20.000
592	Autres dépenses	655.000
593	Subsides, subventions etc.	112.730.000
	B. — Caisse de compensation pour allocations familiales.	
594	Traitements des employés	855.000

Art	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
594 ^{bis}	Indemnités des employés temporaires	587.000
594 ^{ter}	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	23.000
594 ⁴	Frais de route et de séjour	10.000
594 ⁵	Frais de bureau	475.000
594 ⁶	Dépenses pour location d'immeubles (ci-inclus chauffage et éclairage)	20.000
		<u>127.898.000</u>
	Section 50. — Conseil Supérieur des Assurances sociales.	
595	Indemnité du secrétaire	12.000
596	Part approximative de l'Etat dans le salaire du concierge et part de l'Etat aux Assurances sociales	p ^r mém.
597	Frais de bureau	7.000
598	Vacations, indemnités, remboursement pour perte de salaire et honoraires des experts	39.000
		<u>58.000</u>
	Section 51. — Conférence Nationale du Travail.	
599	Indemnité du secrétaire	p ^r mém.
600	Frais de route et de séjour et indemnités pour perte de salaire	40.000
601	Frais de bureau	50.000
602	Subventions	50.000
		<u>140.000</u>
	Section 52. — Conseil arbitral des Assurances sociales.	
603	Traitements des fonctionnaires	420.000
604	Indemnités des employés temporaires	52.000
605	Salaires du personnel occupé du nettoyage	16.000
606	Frais de route et de séjour du personnel et des délégués-patrons et assurés	7.000
607	Frais de bureau	18.000
608	Indemnités, remboursement pour perte de salaire et honoraires des experts	76.000
		<u>589.000</u>

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
Section 53. — Caisse de Pension des Employés Privés et Service des Allocations familiales pour Employés.		
A. — Caisse de Pension des Employés privés.		
609	Traitements des fonctionnaires	98.000
610	Indemnités des employés.....	876.000
611	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	17.000
612	Frais de route et de séjour	7.000
613	Frais de bureau	101.000
614	Loyer	30.000
615	Frais d'entretien	40.000
616	Acquisitions nouvelles	25.000
617	Indemnités des membres de la commission et du comité ; divers	17.000
618	Part de l'Etat dans les pensions	275.000
618bis	Part de l'Etat dans la revalorisation des pensions	10.000.000
618ter	Part de l'Etat dans les majorations de pension aux ressortissants belges résidant dans le Grand-Duché et aux ressortissants belges et luxembourgeois résidant en Belgique	200.000
619	Rentes dues à des crédirentiers luxembourgeois par un établissement d'assurance étranger	40.000
B. — Service des allocations familiales.		
620	Traitements des fonctionnaires	62.000
620bis	Indemnités des employés	580.000
620ter	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	10.000
620 ⁴	Frais de route et de séjour	10.000
620 ⁵	Frais de matériel	126.000
		12.514.000
Section 54. — Caisse de Retraite des Ouvriers Mineurs et Métallurgistes.		
621	◊	
622	◊	
623	◊	
624	◊	

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
625	◇	
626	◇	
627	◇	
628	◇	
	Section 55. — Office National de Conciliation.	
629	Indemnité du secrétaire	10.000
630	Remboursement pour perte de salaire et frais de voyage	5.000
631	Frais de bureau	5.000
		20.000
	Section 56. — Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.	
632	Indemnités des employés temporaires	708.000
633	Frais de route et de séjour du médecin-conseil et de l'attaché	2.000
634	Participation aux frais occasionnés par les examens d'apprentissage et les subsides pour l'organisation de cours préparatoires à ces examens	150.000
635	Part contributive de l'Etat dans les frais d'organisation des élections quadriennales pour la Chambre de Travail et la Chambre des employés privés	250.000
636	Secours aux sans-travail, cotisations pour l'assurance-maladie des chômeurs involontaires, frais de salaires et autres frais occasionnés par l'organisation de travaux productifs de chômage; taxes postales ayant trait aux versements des indemnités et cotisations par chèque postal. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000.000
637	◇	
638	Part contributive de l'Etat dans les frais occasionnés par le recrutement de la main-d'oeuvre à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	250.000
639	Exécution de la loi du 20 octobre 1947 concernant les allocations familiales pour les salariés (Art. 19) et de l'arrêté grand-ducal du 8 juillet 1948 étendant aux non-salariés de nationalité luxembourgeoise le bénéfice des prestations de naissance prévues par l'article 9 de la loi précitée. (Crédit non limitatif)	300.000
639bis	Etude des questions sociales, enquêtes, conférences, congrès, cours à l'étranger, dépenses diverses, réadaptation des invalides de guerre et des rapatriés	206.000
		2.866.000
	Section 57. — Logements: Service des Habitations à bon marché.	
640	Traitements des fonctionnaires	447.000
641	Dépenses diverses	20.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
642	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse du Service des Habitations à bon marché.....	100.000
642bis	Dépenses résultant pour l'Etat de l'exécution de la loi concernant l'octroi de prêts à taux réduit en vue de la construction ou de l'acquisition d'habitations à bon marché...	p ^r mém.
642ter	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse du service des prêts au mariage de la Caisse d'Épargne de l'Etat	250.000
		<u>817.000</u>
	Section 58. — Logements: Service des Logements Populaires.	
643	Traitements des fonctionnaires	613.000
644	Indemnités des employés temporaires	205.000
645	Loyer	27.000
646	Nettoyage, chauffage et éclairage des bureaux	35.000
647	Frais de bureau, imprimés, affranchissement, articles de bureau etc.	15.000
648	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse.....	25.000
		<u>920.000</u>
	Section 59. — Logements : Office Central du Logement.	
649	Indemnités des employés temporaires	112.000
650	Salaire d'une femme de charge	15.000
651	Jetons de présence et frais de voyages des membres	5.000
652	Loyer	18.000
653	Frais de bureau et dépenses imprévues	5.000
		<u>155.000</u>
	Section 60. — Mutualités : Commission supérieure d'encouragement des sociétés de secours mutuels.	
654	Indemnités des employés temporaires	58.000
655	Frais de route et de séjour	2.000
656	Frais de bureau	10.000
657	Loyer (somme fixé)	5.000
658	Subsides aux sociétés de secours mutuels	100.000
659	Crédit pour indemnités funéraires. — Avances sur titres.....	250.000
		<u>425.000</u>

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949
	Section 61. — Enseignement professionnel.	
	A. — Ecole d'artisans de l'Etat.	
660	Traitements des fonctionnaires	4.959.000
661	Indemnités des employés temporaires	1.441.000
662	Salaires des hommes et des femmes de charge	213.000
663	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc.	15.000
664	Indemnités diverses	217.000
665	Acquisition d'outillage pour les ateliers, alimentation des collections et dépenses diverses	259.000
666	Frais du service intérieur	400.000
667	Bourses pour les élèves indigents	70.000
668	Bourses de voyage au profit du personnel enseignant et des élèves	30.000
669	Assurances du personnel et des élèves contre les accidents du travail et la responsabilité civile	69.000
670	Cours professionnels	103.000
671	Achat de nouvelles machines-outils	215.000
672	Cours de rééducation des mutilés de guerre et de l'armée	105.000
673	Frais de la section sportive	5.000
	B. — Ecole professionnelle de l'Etat à Esch-s.-Alz.	
674	Traitements et indemnités fixes des fonctionnaires	4.267.000
675	Rémunération des employés temporaires	792.000
676	Salaires des femmes de charge	160.000
677	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc.	5.000
678	Autres dépenses	682.000
	C. — Ecole des Mines, Cours techniques, Cours professionnels, etc.	
679	Ecole des Mines et cours techniques pour adultes, y compris les subsides pour élèves nécessaires fréquentant ces cours et écoles	114.000
680	Part de l'Etat dans les frais des cours professionnels organisés par la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et d'autres organisations professionnelles dans l'intérêt de l'éducation professionnelle du commerce, de l'industrie et de l'artisanat	60.000
681	Organisation de cours professionnels rendus obligatoires par l'arrêté grand-ducal du 8 octobre 1945, portant révision de la loi du 5 janvier 1929, sur l'apprentissage. — Rémunération et frais de déplacement du personnel et dépenses diverses	2.000.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
682	Cours professionnels pour jeunes filles organisés par l'Etat. — Indemnités fixes....	1.183.000
683	Id. — Autres dépenses	250.000
684	Ecoles professionnelles et ménagères et cours spéciaux pour jeunes filles, y compris les subsides pour les élèves nécessiteuses fréquentant ces cours et écoles, les subsides pour études ménagères à l'étranger, ainsi que les subsides à accorder dans l'intérêt des jeunes filles de la classe ouvrière désireuses de se perfectionner dans la coupe.	100.000
685	Bibliothèque professionnelle de l'Etat	30.000
685bis	Bibliothèques professionnelles du plat pays	20.000
		17.764.000
Section 62. — Enseignement secondaire.		
A. — Lycées classiques, Lycées de garçons et Lycées de jeunes filles.		
686	Traitements des fonctionnaires	37.272.000
687	Rémunération des employés temporaires	1.202.000
688	Salaires des hommes et femmes de charge.....	408.000
689	Frais de route et de séjour.....	10.000
690	Indemnités diverses	730.000
691	Matériel et dépenses diverses concernant l'enseignement secondaire et supérieur.....	1.862.000
692	Service des médecins scolaires aux établissements d'enseignement secondaire et normal	100.000
693	Frais des sections sportives des établissements d'enseignement secondaire, normal et professionnel. — Subside pour la Ligue des Associations sportives étudiantes luxembourgeoises, y compris un subside extraordinaire de 50.000 fr. en vue de la participation aux «X ^{es} Jeux Universitaires Mondiaux 1949».....	150.000
694	Frais de publication de manuels scolaires et d'autres ouvrages édités par le Ministère de l'Education Nationale	600.000
695	Bourses pour les élèves les mieux doués des établissements d'enseignement secondaire	300.000
696	Prêts remboursables pour études universitaires et pédagogiques. — Bourses classiques (non remboursables)	550.000
697	Prêts remboursables pour études industrielles, professionnelles et artistiques à des écoles spéciales de l'étranger	350.000
698	Frais de location de douze chambres d'étudiants à la Fondation Biermans-Lapôtre à Paris. — Subside pour les frais généraux	170.000
699	Dépenses résultant de l'application des accords culturels conclus en exécution de l'article III du Traité de Bruxelles du 17 mars 1948	300.000
700	Part contributive du Grand-Duché de Luxembourg dans les frais de l'UNESCO.....	252.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
701	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de diverses institutions internationales d'ordre culturel	50.000
B. — Bibliothèque Nationale.		
702	Traitements des fonctionnaires	218.000
703	Indemnités des employés temporaires	500.000
704	Salaires des ouvriers et femmes de charge	65.000
705	Frais d'administration	326.000
706	Loyer. — Frais de location de l'immeuble sis à Luxembourg, 14a, Boulevard Royal, pour l'installation de la Bibliothèque Nationale	225.000
C. — Divers.		
707	Honoraires des membres des jurys et des commissions d'examens et autres frais y relatifs. (Crédit non limitatif)	1.350.000
707bis	Achat d'une voiture automobile pour le Ministère de l'Éducation Nationale	90.000
708	Dépenses occasionnées par l'étude des questions de réorganisation de l'enseignement secondaire, normal et primaire	25.000
		47.105.000
Section 63. — Enseignement primaire.		
A. — Inspectorat. — Commission d'Instruction.		
709	Inspecteur principal et inspecteurs d'arrondissement. — Traitements.	1.329.000
710	Sommes fixes pour frais de bureau	55.000
711	Frais de route et de séjour, frais de déménagement etc	250.000
712	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires	57.000
713	Commission d'Instruction. — Jetons de présence	10.000
714	Inspecteurs d'écoles et Commission d'Instruction. — Dépenses de service, achat de livres et de matériel d'enseignement et dépenses diverses concernant l'enseignement primaire	181.000
B. — Office du film scolaire.		
715	Traitements des fonctionnaires	217.000
715bis	Indemnité d'un employé temporaire	56.000
716	Frais de route et de séjour	15.000
717	Matériel et dépenses diverses	487.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
	C. — Personnel enseignant des Ecoles primaires.	
718	Traitements du personnel enseignant des écoles primaires et primaires supérieures. (Sans distinction d'exercice)	95.045.000
719	Part contributive de l'Etat dans la rémunération du personnel enseignant engagé temporairement dans les écoles d'organisations philanthropiques (Préventoria, garderies, orphelinats)	190.000
720	Primes de brevet des institutrices et instituteurs. (Sans distinction d'exercice).....	1.900.000
721	Subsides dans l'intérêt du remplacement pour cause de maladie de membres du personnel enseignant	1.500.000
722	Subsides dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques ; cours de perfectionnement pour le personnel enseignant	250.000
723	Subsides aux communes en faveur des cours postsecondaires	650.000
723 bis	Organisation de cours postsecondaires agricoles	100.000
724	Subsides en faveur d'écoles d'adultes et frais d'inspection de ces écoles et des cours postsecondaires. — Subsides aux communes en faveur de cours spéciaux donnés aux écoles primaires supérieures par des personnes étrangères au personnel enseignant	100.000
	D. — Divers.	
725	Bibliothèque pédagogique	25.000
726	Subside à la Luxembourg Boys-Scouts Organisation	100.000
727	Subside au Guidisme luxembourgeois	30.000
728	Subsides aux autres mouvements de jeunesse	30.000
729	Oeuvre des Pupilles de la Nation	2.000.000
730	Education artistique dans le cadre de l'enseignement primaire et secondaire	60.000
731	Education extrascolaire	30.000
	E. — Ecoles Normales.	
732	Traitements des fonctionnaires	1.921.000
733	Indemnités des employés temporaires	91.000
734	Indemnités variables : chargés de cours spéciaux, tenue des silences, remplacements etc.	60.000
735	Matériel et dépenses diverses	190.000
736	Loyers. — Location des immeubles pour l'installation de l'Ecole normale d'institutrices et de l'internat du même établissement	152.000
737	Bourses d'études aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices	26.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
738	Subsides aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices qui fréquentent les écoles normales	60.000
F. — Institut des sourds-muets.		
739	Traitements des fonctionnaires	396.000
740	Salaires des femmes de charge	13.000
741	Indemnités diverses	30.000
742	Subsides pour cours aux enfants bègues, entretien des élèves, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des élèves sourds-muets	240.000
G. — Etablissement d'aveugles.		
743	Traitements et indemnités fixes des fonctionnaires	289.000
744	Indemnités variables	45.000
745	Frais d'entretien, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des aveugles	510.000
H. — Etablissement de Betzdorf.		
746	Subsides et dépenses de surveillance dans l'intérêt du placement de personnes arriérées à l'établissement de Betzdorf	2.855.000
		111.545.000
Section 64. — Arts et Sciences.		
A. — Musée de l'Etat.		
747	Traitements des fonctionnaires	159.000
748	Indemnités des employés temporaires	733.000
749	Salaires des hommes et des femmes de charge	103.000
750	Frais de route et de séjour	5.000
751	Frais d'entretien des collections du Musée d'histoire naturelle	150.000
752	Aménagement et frais d'entretien et de conservation des collections du Musée d'histoire et du Musée de folklore	300.000
753	Frais généraux (Fournitures de bureau, achat de livres, frais de transport et dépenses diverses)	100.000
753bis	Acquisition d'une nouvelle centrale téléphonique	71.000
B. — Divers.		
754	Encouragements aux arts et aux productions littéraires, artistiques et scientifiques ..	590.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
754bis	Rédaction et édition du dictionnaire luxembourgeois	102.000
755	Part de l'Etat dans les frais d'organisation de concerts publics, d'expositions, de conférences et d'autres manifestations artistiques	100.000
756	Acquisition d'oeuvres d'art et de collections artistiques	100.000
757	Acquisition de collections historiques	50.000
758	Acquisition de collections scientifiques	30.000
759	Bibliothèque du Gouvernement. — Acquisitions, alimentation, reliures, matériel, taxes, indemnités et dépenses imprévues	200.000
760	Archives du Gouvernement. — Acquisition, matériel, outillage, indemnités et salaires dans l'intérêt de la conservation des archives	300.000
761	Conservatoire de musique de Luxembourg	80.000
762	Subside éventuel au Théâtre de la Ville de Luxembourg	100.000
763	Théâtre populaire et manifestations folkloriques. — Subsidés et autres dépenses.....	30.000
764	Entretien ordinaire des monuments historiques	700.000
765	Service des fouilles	50.000
		<u>4.053.000</u>
	Section 65. — Etablissements de détention et camps de travail des détenus du pays.	
766	Traitements des fonctionnaires	6.696.000
767	Indemnités du personnel auxiliaire et des employés temporaires	1.218.000
768	Salaires des aides de garde engagés temporairement près les divers établissements.....	2.628.000
769	Frais de route et de séjour	164.000
770	Indemnités diverses	252.000
770bis	Frais pharmaceutiques, frais du service médical et de clinique du personnel des divers établissements.....	180.000
771	Frais de bureau des différents établissements, y compris les frais de téléphone	182.000
772	Loyers des différents établissements	128.000
773	Entretien des détenus resp. des pupilles, courant électrique, lumière, force motrice, menues réparations des bâtiments et du mobilier, menues dépenses de ménage, frais généraux, taxes etc., enseignement et réadaptation sociale, traitement médical des détenus	8.593.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
774	Frais d'hospitalisation, de clinique etc. des détenus et des pupilles qui, pour cause de maladie ou d'accident doivent être transportés dans une clinique, la maternité ou un autre établissement d'hospitalisation et qui ne sont pas à même de porter les frais en résultant	200.000
775	Dépenses relatives au travail des détenus et des pupilles dans les divers établissements	1.810.000
775bis	Paiement de l'impôt sur le chiffre d'affaires dû sur les produits vendus par les Etablissements Pénitentiaires	81.000
775ter	Acquisitions nouvelles pour les maisons d'éducation	382.000
775 ⁴	Installation d'un nouveau chauffage central aux Etablissements pénitentiaires de Luxembourg-Grund	500.000
776	Part contributive du Grand-Duché dans les frais d'administration de la Commission Pénitentiaire Internationale. (Sans distinction d'exercice).....	4.000
777	Prisons cantonales. — Entretien des locaux et des meubles, frais d'entretien et de nourriture des détenus, commissions cantonales etc.....	80.000
		<u>23.098.000</u>
	Section 66. — Maison de santé d'Ettelbruck. — Hospice du Rham. — Maisons de retraite.	
	A. — Maison de santé.	
778	Traitements des fonctionnaires	6.636.000
778bis	Indemnités du personnel temporaire.....	1.451.000
778ter	Salaires du personnel ouvrier	83.000
779	Indemnités diverses	213.000
780	Maison de Santé d'Ettelbruck. — Entretien des pensionnaires, y compris ceux placés à la section neurologique ; éclairage, mobilier, entretien du parc, et des plantations, travail thérapeutique des malades, bibliothèque, laboratoire, formation professionnelle, menues dépenses	6.552.000
	B. — Hospice du Rham.	
781	Traitements des fonctionnaires	1.200.000
781bis	Indemnités du personnel temporaire	923.000
781ter	Salaires du personnel ouvrier	748.000
782	Indemnités diverses	179.000
783	Hospice du Rham. — Entretien des pensionnaires, mobilier, enterrements, entretien des promenades et des plantations, aménagement d'une plaine de jeux avec préau couvert, denrées pour les cours de cuisine scolaire etc., frais résultant d'études aux écoles professionnelles, de la mise en apprentissage des pupilles et de la surveillance des enfants placés transports	6.100.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
783bis	Id. — Matériel d'école, y compris les frais de plusieurs excursions de la population. — Musée et bibliothèque scolaire. — Frais de bureau	71.000
	,C. — Maisons de retraite.	
784	Maisons de retraite. — Indemnités et salaires	142.000
782bis	Maisons de retraite. — Frais d'aménagement et d'exploitation. — Frais d'entretien de personnes placées. — Dépenses diverses	800.000
		25.098.000
	Section 67. — Assistance sociale.	
785	Subsides pour les oeuvres de bienfaisance et de solidarité sociale. (Crédit non limitatif).	1.000.000
786	Entretien d'enfants indigents à la colonie thermique de Mondorf-les-Bains ou ailleurs ; acquisition d'objets de literie pour la colonie thermique	4.000
787	Secours du chef de pertes essayées par suite d'accidents ou d'événements imprévus ; secours particuliers, secours urgents et secours de route ; subventions diverses. — Subsides permanents à des personnes n'ayant pas droit à une pension. — Secours extraordinaires et suppléments de rente aux crédentaires des assurances sociales. — Aides aux familles nombreuses. (Crédit non limitatif)	3.000.000
788	Part contributive de l'Etat dans les frais d'entretien de diverses catégories d'indigents indigènes exposés tant dans le pays qu'à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.000.000
789	Remboursement de frais tombant à charge de l'Etat du chef de l'entretien d'indigents étrangers et indigènes dont le domicile de secours n'a pu être déterminé. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.500.000
790	Remboursement de secours avancés à des Luxembourgeois en pays étranger. — Subsides à des sociétés de bienfaisance à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	200.000
791	Assistance sociale. — Fourniture d'ouvrages, de brochures, d'imprimés, réorganisation, frais d'études et dépenses diverses	5.000
		8.709.000
	Section 68. — Police générale et administrative.	
792	Traitements des gardes-pêche	170.000
792bis	Frais de route et de séjour, entretien des motocyclettes	54.000
793	Cinéma. — Jetons de présence, frais de route et de séjour revenant aux membres et au secrétaire de la commission de surveillance et autres frais y relatifs	50.000
794	Subsides aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes	500.000
795	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (Loi du 22.12.1923). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	300.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
796	Crédit dans l'intérêt du patronage des condamnés libérés et des enfants moralement abandonnés. (Crédit non limitatif)	15.000
797	Création d'un établissement pour les enfants moralement abandonnés	p ^r mém.
798	Subsides et dépenses diverses pour la destruction des animaux nuisibles. (Crédit non limitatif)	5.000
799	Versement au fonds spécial créé par l'art. 13 de la loi du 20.7.1925 sur l'amodiation de la chasse du droit supplémentaire perçu sur les permis de chasse. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	300.000
800	Frais de route et de séjour des agents chargés de l'estimation des dégâts et de l'arrangement à l'amiable : exploitation et amélioration des chasses dans les bois domaniaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	20.000
801	Exécution de la loi sur la pêche. Exploitation des piscicultures à Warken et à Lintgen. — Repeuplement des eaux, surveillance des établissements de Warken et de Lintgen, achat d'une voiture de livraison, dépenses imprévues	180.000
802	Dépenses résultant de l'exécution de la nouvelle loi sur la pêche	p ^r mém.
803	Dépenses résultant des travaux de délimitation des lots de chasse	p ^r mém.
804	Emploi du produit de la vente des permis pour l'exercice de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Allemagne. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	120.000
805	Fermage de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Allemagne. Part revenant à la régence de Trèves	50.000
806	Emploi du produit de la vente des permis spéciaux délivrés en exécution de l'art. 7 de la loi du 21.3.47 concernant le régime de la pêche. — Art. 12 de la même loi. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000
807	Emploi de la part de l'Etat dans le droit d'adjudication des pêches. Art. 31 de la loi du 21.3.1947 concernant le régime de la pêche. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	40.000
807bis	Installation de grils. — Art. 42 de la loi du 31.3.1947 concernant le régime de la pêche	100.000
808	Gratification des agents chargés de la surveillance de la pêche	20.000
809	Entretien du cimetière de Hamm	100.000
810	Etablissements dangereux, insalubres et incommodes. — Instruction des demandes en autorisation, surveillance	15.000
811	Frais résultant de la surveillance du commerce par colportage et de la délivrance des permis de colportage	30.000
812	Journée commémorative nationale et ordre de la résistance 1940 à 1944. — Frais de cérémonies officielles et dépenses pour distinctions honorifiques. (Sans distinction d'exercice)	50.000
		<u>2.129.000</u>

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
	Section 69. — Contrôle des Banques. — Institut du Change. — Office des Imprimés et du Matériel de bureau de l'Etat. — Divers.	
	A. — Contrôle des Banques.	
813	Banque Internationale. — Traitement du Commissaire du Gouvernement	239.000
814	Commissariat au Contrôle des Banques. — Indemnités du commissaire, des reviseurs et du personnel temporaire. (Sans distinction d'exercice).....	600.000
815	Id. — Fournitures de bureau. — Dépenses diverses et imprévues de toute nature ...	40.000
	B. — Institut du Change.	
816	Indemnités du personnel auxiliaire	103.000
817	Frais de bureau et divers.....	87.000
818	Loyer des bureaux	21.000
	C. — Office des Imprimés et du Matériel de Bureau de l'Etat.	
819	Traitements des fonctionnaires	308.000
820	Indemnités du personnel temporaire	p ^r mém.
821	Frais de bureau et de nettoyage, taxes téléphoniques et postales, imprimés etc.....	58.000
822	Fourniture de matériel de bureau aux administrations et services publics de l'Etat	500.000
	D. — Dépenses diverses.	
823	Répartition du produit net des suppléments perçus sur les émissions de timbres spéciaux ainsi que sur les télégrammes de philanthropie. (Voir art. 84 du Budget des recettes). (Crédit non limitatif)	1.500.000
824	Récompenses pour actes de dévouement	10.000
825	Dépenses imprévues (Sans distinction d'exercice).....	300.000
825bis	Primes de construction. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.000.000
		8.766.000
	Section 70. — Affaires Economiques et Ravitaillement.	
	I. — Affaires Economiques.	
826	Indemnités des employés temporaires	1.423.000
	II. — Ravitaillement.	
827	Traitement du secrétaire général et indemnités des employés temporaires	2.562.000
828	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage	157.000
829	Frais de route et de séjour.....	100.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
830	Dépenses spéciales du département des Affaires Economiques.....	953.000
831	Frais résultant de la participation du Grand-Duché à des expositions, foires et congrès au pays et à l'étranger, subsides en faveur de manifestations économiques.....	750.000
832	Frais d'exécution de la loi sur le registre aux firmes	20.000
833	Loyers des services du Ravitaillement	30.000
834	Dépenses spéciales des services du Ravitaillement	25.000
835	Allocation d'indemnités compensatoires et subsides de ravitaillement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	240.000.000
836	Impression des cartes de ravitaillement	p ^r mém.
837	Location d'autos	20.000
838	Dépenses diverses (matériel de bureau, téléphone, imprimés, annonces, abonnements, affranchissement).....	860.000
839	Essences, huiles, réparations et entretien des voitures de service	120.000
840	Dépenses imprévues.....	100.000
		247.120.000
	Section 71. — Service d'Etudes et de Documentation Economiques.	
841	Traitements des fonctionnaires	605.000
841	Indemnités des employés temporaires.....	460.000
843	Frais de route et de séjour	4.000
844	Dépenses spéciales du Service d'Etudes et de Documentation Economiques	201.000
845	Essais pour la fabrication de briquettes à base de schiste bitumineux	p ^r mém.
		1.270.000
	Section 72. — Office de la Statistique Générale.	
846	Traitements des fonctionnaires.....	1.175.000
847	Indemnités des employés temporaires	670.000
848	Frais de route et de séjour	30.000
849	Acquisition de matériel de bureau; frais d'impression; bibliothèque, journaux; frais de publication; travaux statistiques	537.000
850	Recensement de la population. — Dépouillement et publication des résultats	350.000
851	Indemnités du personnel auxiliaire.....	279.000
		3.041.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
Section 73. — Tourisme.		
852	Indemnités des employés temporaires	288.000
853	Développement du Tourisme (dépenses générales)	150.000
854	Cotisation à la Commission d'Échange Touristique (Belgique-France-Luxembourg) ..	60.000
855	Cotisation à la Commission Mixte Belgo-Luxembourgeoise de Tourisme	10.000
856	Cotisation à l'Union Internationale des Organismes officiels de Propagande touristique	36.000
857	Achat de publications touristiques et de négatifs photographiques	80.000
858	Publicité par voie de journaux	150.000
859	◊	
859bis	Frais du Grand-Duché dans l'action commune de propagande et de publicité aux Etats-Unis de la sous-commission des pays adhérents au Plan Marshall	50.000
860	Organisation d'expositions touristiques, acquisition de matériel d'exposition et parti- cipation aux expositions touristiques	250.000
861	Agents et agences à l'étranger rendant des services spéciaux à notre tourisme	165.000
861bis	Réalisation d'un film documentaire sur le Grand-Duché	137.000
862	Subside à l'Office Luxembourgeois de Tourisme	780.000
863	Subsides aux Syndicats d'Initiative	200.000
863bis	Réaménagement et signalisation des sentiers touristiques ainsi que confection et repro- duction des plans des nouveaux sentiers touristiques	120.000
864	Subside à des organismes et sociétés pour l'organisation de manifestations servant les intérêts touristiques du Grand-Duché	150.000
865	Subside au tourisme de la jeunesse	300.000
866	Droits et taxes dus aux P.T.T. pour l'expédition des correspondances de service	p ^r mém.
Section 74. — Reports d'exercices précédents. (Crédits non susceptibles de transferts).		2.926.000
867	◊	
Section 75. — Adaptation des rémunérations et des frais de route et de séjour au coût de la vie. — Cotisations à payer par les différents services publics aux services des allocations familiales. (Crédits communs.)		
868	Traitements et pensions des fonctionnaires, indemnités et salaires des employés de l'Etat : Adaptation au coût de la vie. (Crédit non limitatif)	p ^r mém.

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
869	Cotisations à payer par les différents services publics aux services des allocations familiales. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.000.000
869bis	Frais de port et d'affranchissement. (Crédit non limitatif)	100.000
869ter	Indemnités pour prestations hors service des concierges des différentes administrations de l'Etat. — Années 1948 et 1949. (Sans distinction d'exercice)	200.000
		<u>5.300.000</u>
	Section 76. — Restants d'exercices antérieurs.	
	Gouvernement.	
870	Traitements et indemnités du personnel du Gouvernement	108.000
871	Frais de route et de séjour à l'étranger	1.135.000
872	Frais d'installation et d'entretien d'appareils téléphoniques	228.071
873	Frais de location et d'entretien de machines de bureau, acquisition de matériel de bureau, frais d'impression, journaux, divers	140.500
874	Epuration. — Jetons de présence et autres frais. Indemnités diverses. Frais judiciaires etc.	20.000
875	Dépenses diverses faites ou ordonnées par le Gouvernement en exil. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000
875bis	Régularisation de dépenses de diverse nature effectuées par la Légation du Grand-Duché à Londres dans l'intérêt du Gouvernement	1.510.000
875ter	Mission militaire. — Dépensés diverses	500
876	Dépenses diverses	175.000
876bis	Régularisation des sommes non récupérées sur l'avance unique allouée en 1947 aux fonctionnaires	700.000
	Chambre des Députés.	
876ter	Chambre des Députés	2.500.000
	Affaires Etrangères.	
877	Subside accordé en 1948 à l'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies (UNA)	10.000
	Justice.	
878	Traitements et indemnités	262.846
878bis	Frais de route et de séjour	19.774
879	Frais de réception en 1946 de plusieurs officiers de « U.S.Army », décorés par le Gouvernement luxembourgeois	2.790
880	Acquisition en 1948 d'une voiture destinée au service de l'Administration de la Justice	178.736
881	Régularisations diverses	241.279

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
	<i>Armée.</i>	
882	Solde des sous-officiers	11.107
883	Casernement. — Articles de ménage et de literie. Frais de location, de réparation et d'entretien	490.902
884	Equipement, armement et divers. — Solde des achats effectués à l'étranger en 1945, 1946 et 1947	10.573.573
885	Frais de bureau. — Remplacement de cables téléphoniques et acquisition d'appareils téléphoniques	65.000
886	Bibliothèques et loisirs. — Acquisition de journaux et périodiques	7.400
887	Instruction et entraînement des officiers et sous-officiers. — Frais de stage à l'étranger	646.748
888	Frais de séjour à l'étranger	2.763
889	Allocations familiales. — Remboursement aux communes	200.000
890	Dépenses diverses et imprévues	265.000
891	Frais de location et d'acquisition d'un champ de tir	160.000
892	Accidents de service de toute nature. — Dommages-intérêts. — Franchise légale d'assurances. — Secours alloués pour maladies contractées en service. — Frais funéraires et frais divers	500.927
892bis	Régularisation de dépenses de diverse nature effectuées par la Légation du Grand-Duché à Londres pour le compte de la Mission Militaire à Londres et de l'Armée.	350.000
892ter	Frais de ménage. — Service sanitaire. — Honoraires des médecins et médecins-dentistes. — Equipement et habillement	688.788
	<i>Gendarmerie.</i>	
893	Traitements et indemnités pour charge d'enfants ; Redressement de traitements à la suite de la reclassification	289.034
893bis	Régularisations diverses.	234.120
	<i>Police locale étatisée.</i>	
894	Traitements et indemnités	148.770
895	Indemnité de première mise et masse d'habillement	45.505
895bis	Indemnité pour bicyclette. — Part de l'Etat	800
	<i>Administration des Contributions.</i>	
896	Traitements des fonctionnaires	4.357
897	Frais de bureau. — Instruments et frais d'installation des stations téléphoniques aux bureaux du personnel de l'Administration	1.664

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
897bis	Frais de route et de séjour. — Sommes forfaitaires restant dues pour la période antérieure au 1.5.1947. Administration des Douanes.	4.196
898	Traitements du personnel	155.300
898bis	Fournitures de bureau	3.500
	Administration de l'Enregistrement et des Domaines.	
899	Traitements et indemnités. — Services extraordinaires rendus en 1947 à l'Etat (contrôle de l'impôt sur le chiffre d'affaires au siège du commerce ou de l'exploitation des redevables).....	85.600
900	Frais de transport et de dédouanement de papier-timbre provenant de France et livré en février 1946.....	3.775
900bis	Dépenses diverses. Déchargement de machines, outils de récupération dans les ateliers C.P.L.....	48.266
901	Acquisition, en juin 1948, d'une voiture automobile pour le contrôle de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Frais d'un permis de conduire. Frais d'entretien de la voiture	121.750
	Administration des P.T.T.	
902	Acquisition de matériel téléphonique	841.488
902bis	Traitements des fonctionnaires	19.176
902ter	Frais de route et de séjour	59.140
	Trésorerie de l'Etat.	
903	Frais de bureau ; dépenses diverses et imprévues : acquisition d'une machine à écrire. .	20.000
	Caisse Générale de l'Etat.	
903bis	Traitements des fonctionnaires	1.916
	Administration des Ponts et Chaussées.	
904	Traitements et indemnités du personnel de l'Administration des Ponts et Chaussées (y compris les cotisations de la Caisse de maladie et de la Caisse de pension des employés privés).....	56.650
905	Mise en état du chemin vicinal de Gralingen au pont de Gralingen. — Réparation urgente de dommages de guerre	300.000
906	Parachèvement des travaux de redressement du chemin repris d'Erpeldange au moulin de Bourscheid	1.000.000
907	Réparations des dégâts causés par les faits de guerre à la voirie vicinale	5.000.000
908	Travaux de pavage	350.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
909	Salaires d'ouvriers engagés pour l'exécution de travaux urgents qui ne peuvent pas être exécutés par voie d'entreprises	650.000
	Administration des Bâtiments Publics.	
910	Loyer d'immeubles occupés par les services dépendant directement de l'Administration centrale	5.000
911	Travaux de parachèvement dans un des nouveaux pavillons de la Maison de Santé à Ettelbruck	3.500.000
912	Réparation des dégâts causés par l'incendie à la Prison des Femmes à Luxembourg-Limpertsberg	3.260.000
913	Fourniture d'une installation de désinfection pour la Maison de Santé à Ettelbruck. . .	330.000
914	Menus travaux aux bâtiments de la caserne de cavalerie à Pfaffenthal	50.000
915	Aménagement de la Villa Kroll pour y loger le Laboratoire vétérinaire	1.105.000
916	Entretien des bâtiments de l'Etat	5.050.000
917	Agrandissement de l'Ecole d'Artisans de l'Etat. — Travaux de charpenterie, de zinguerie et de couverture	500.000
918	Parachèvement des travaux d'aménagement de logements de service et de garages pour les besoins du Gouvernement et de la Force Armée dans les anciennes écuries, sises Route d'Arlon, et appartenant à la Couronne	200.000
919	Caserne de Walferdange	1.300.000
	Ministère de l'Intérieur.	
920	Frais de représentation à l'étranger, part du Grand-Duché dans les frais d'administration du Conseil International de la Chasse	2.100
920bis	Frais de route pour voyages effectués en 1944, 1945 et 1946 dans l'intérêt du Service d'Incendie	10.020
921	Mesures à prendre contre l'invasion et la propagation du bostryche	150.000
922	Reconstitution et arrondissement des domaines forestiers de l'Etat	3.885.000
923	Remboursement des sommes dépensées (solde) pour compte des émigrés russes en 1945	370
924	Remboursement aux communes des allocations aux évacués	3.500.000
924bis	Remboursement aux communes des allocations payées aux familles dont le soutien faisait partie de la « Batterie Luxembourgeoise »	35.000
925	Indemnité du chef de travaux faits dans l'intérêt du Ministère de l'Intérieur	1.000
925bis	Travaux de construction et de réparation des conduites d'eau en 1945	6.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
	Eaux et Forêts.	
925 ^{ter}	Loyer pour une motocyclette mise à la disposition de l'administration des Eaux et Forêts dans l'intérêt du service du 27.11.1944 au 2.7.1946	5.130
925 ⁴	Entretien et exploitation des domaines forestiers de l'Etat en 1945.....	549.000
	Assistance sociale.	
926	Hospice du Rham. — Frais d'exploitation	296.000
	Santé Publique.	
927	Part du Grand-Duché dans les frais de l'Office International d'hygiène publique à Paris	28.000
927 ^{bis}	Part du Grand-Duché dans les frais de l'Organisation Mondiale de la Santé.....	45.000
928	Maternité et école d'accouchement. — Entretien des malades et des élèves; achat de trousseaux pour les élèves sortantes, cours de récapitulation, dépenses diverses.....	82.000
929	Institut médical de Mondorf-Etat. — Frais d'exploitation	16.500
929 ^{bis}	Etablissement thermal de Mondorf-Etat	237.000
930	Maison de santé d'Ettelbruck. — Entretien des pensionnaires	80.000
930 ^{bis}	Laboratoire pratique de bactériologie et service de désinfection	21.000
930 ^{ter}	Prophylaxie des maladies contagieuses	15.000
930 ⁴	Prophylaxie des maladies vénériennes. — Traitement aux frais de l'Etat	3.500
930 ⁵	Prophylaxie antituberculeuse. — Subsidés, dépenses diverses	1.000.000
	Services agricoles.	
931	Installation et entretien de postes limnimétriques et pluviométriques. — Frais d'acquisition de matériel, indemnités des observateurs	86.000
	Enseignement agricole.	
932	Enseignement ménager agricole	71.966
	Améliorations agricoles.	
933	Frais occasionnés par l'évacuation et la remise en marche de l'agriculture et de la viticulture dans les contrées sinistrées par la guerre. — Achat de chevaux.....	108.497
934	Traitements, salaires, indemnités et honoraires	4.545
935	Subventions aux ouvriers agricoles luxembourgeois	1.217.025
935 ^{bis}	Régularisation de diverses dépenses faites en 1944 et en 1945 dans l'intérêt de l'agriculture et du ravitaillement du pays	35.005

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
935 ^{ter}	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de l'Institut International d'Agriculture en liquidation à Rome	58.100
935 ⁴	Indemnisation de deux propriétaires dont les tracteurs avaient été réquisitionnés en 1945 par le Ministère de l'Agriculture, dans l'intérêt de la Reconstruction des régions sinistrées du Nord, et frais de réparation	52.500
	Police sanitaire du bétail.	
936	Indemnités des membres de la commission d'expertise des animaux de boucherie.....	76.350
937	Frais de bureau des vétérinaires-inspecteurs	38.000
937 ^{bis}	Laboratoire bactériologique vétérinaire de l'Etat. — Traitements du personnel. Restant de l'exercice 1947	28.611
938	Frais d'exécution de la loi du 29.7.1921. — Abatages d'office	1.006.600
939	Office des Assurances-bétail. — Rémunérations des vétérinaires : frais de contrôle du bétail et d'encaissement des primes d'assurances, délivrance de certificats et bordereaux de saisie	115.000
939 ^{bis}	Achat de sérum antiaphteux en 1948	280.056
939 ^{ter}	Honoraires pour vaccinations du cheptel contre la fièvre aphteuse en 1948.....	37.628
	Etablissements pénitentiaires.	
940	Part de l'Etat (Colonie pénitentiaire agricole du Domaine de Givenich) dans les frais de construction d'une conduite d'eau autonome pour les localités de Mompach et de Givenich	655.000
941	Impôt sur le chiffre d'affaires dû par les Etablissements Pénitentiaires de Luxembourg pour les années 1946, 1947 et 1948	672.000
942	Fournitures (couvertures et bottines pour hommes) faites par l'Office Commercial du Ravitaillement à Luxembourg dans l'intérêt des Etablissements Pénitentiaires et des Camps de Travail des détenus en 1945 et 1946	386.430
942 ^{bis}	Solde de traitement d'un gardien dû pour la période du 15.10.1944 au 31.12.1947 ..	56.655
	Travail et Prévoyance sociale.	
943	Office National du Travail. — Frais de route et de séjour	30.000
944	Assurances ouvrières. — Frais d'administration des caisses de maladie	575.000
945	Assurance supplémentaire des ouvriers mineurs et métallurgistes	5.500.000
946	Caisse de pension des employés privés. — Traitements des fonctionnaires, indemnités des employés et salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage.....	165.000
947	Id. — Acquisitions nouvelles	10.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
948	Id. — Part de l'Etat dans les majorations de pension aux ressortissants belges résidant dans le Grand-Duché et aux ressortissants belges et luxembourgeois résidant en Belgique (arrêté gr.-d. du 23.3.47 ayant pour objet de compléter l'art. 6 de l'arrêté gr.-d. du 13.6.1945) y compris la régularisation d'une ordonnance de paiement provisoire se rapportant à l'exercice 1947 de fr. 180.000	380.000
949	Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale	29.000
950	Office national de Conciliation	70
951	Office des Assurances sociales. — Part de l'Etat dans les traitements des fonctionnaires et des indemnités des employés temporaires	2.050.000
952	Id. — Part de l'Etat dans les pensions	450.000
953	Id. — Part de l'Etat dans les rentes sociales	15.000.000
954	Etude des questions sociales etc.	8.000
955	Mutualités; Commission supérieure d'encouragement des sociétés de secours mutuels Garage du Gouvernement.	700
956	Garage du Gouvernement. — Frais de réparation d'une voiture automobile en 1946 et frais de route et de séjour des gendarmes, chauffeurs en 1945..... Aviation.	19.665
957	Aviation. — Travaux faits dans l'intérêt de la sécurité du trafic aérien	2.800.000
957bis	Remboursement de plusieurs dépenses faites en 1946 et en 1947 par la Légation de Luxembourg à Londres dans l'intérêt du Service Aéronautique.....	6.000
957ter	Parts contributives du Grand-Duché au Conseil International d'Experts Juridiques Aériens (CIJETA) en 1939 et 1940	35.000
9574	Chemins de Fer. — Commissariat du Gouvernement. Cotisation initiale à l'Office Central des Transports Intérieurs Européens (ECITO) en 1945	45.000
9575	Cotisation à l'Office Central des Transports Intérieurs Européens (ECITO) en 1946. Avance faite par la Légation de Luxembourg à Londres	6.000
9576	Décompte sur cotisations payées pour les exercices 1945—1947 à l'Office Central des Transports Européens (ECITO)	1.800
958	Enseignement primaire. Primes de brevet des instituteurs et institutrices.....	700.000
959	Subsides dans l'intérêt du remplacement pour cause de maladie de membres du personnel enseignant.....	135.200
959bis	Subsides dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques; cours de perfectionnement pour le personnel enseignant.....	98.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
	Enseignement secondaire.	
959 ^{ter}	Frais d'administration de la Bibliothèque Nationale	5.128
959 ¹	Matériel et dépenses diverses concernant l'enseignement secondaire et supérieur ...	1.379
	Affaires Economiques et Ravitaillement.	
960	Traitements et indemnités	2.362.924
960 ^{bis}	Frais de route et de séjour	7.355
960 ^{ter}	Indemnités diverses	4.008
961	Loyers, chauffage, éclairage	300.849
962	Frais de bureau	30.917
962 ^{bis}	Cotisation à l'Institut International du Froid et au Bureau International des Tarifs Douaniers à Bruxelles	80.900
962 ^{ter}	Essais pour la fabrication de briquettes à base de schiste bitumineux	50.000
	Tourisme.	
963	Edition et diffusion d'imprimés de propagande	131.500
963 ^{bis}	Droits et taxes dus aux P.T.T. pour l'expédition des correspondances de service	85.000
964	Divers restants d'exercices antérieurs	p ^r mém.
		92.097.694
	Total des dépenses du Chapitre III	1.946.451.694

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
Chapitre IV. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.		
Section 77. — Travaux importants et extraordinaires à payer moyennant les recettes provenant de l'émission d'emprunts.		
Bâtiments Publics.		
965	Agrandissement de l'Ecole d'Artisans et construction d'un pensionnat	3.500.000
966	Gymnase d'Echternach. — Parachèvement de travaux d'aménagement. (Sans distinction d'exercice)	1.000.000
967	Gymnase de Diekirch. — Parachèvement de travaux d'aménagement. (Sans distinction d'exercice)	500.000
968	Hospice du Rham à Luxembourg. — Travaux de modernisation. (Sans distinction d'exercice)	300.000
969	Palais de justice à Luxembourg. — Travaux d'aménagement urgents	p ^r mém.
969bis	Agrandissement de la Maison de Santé à Ettelbruck. — Construction de nouveaux pavillons. — Parachèvement des travaux d'aménagement. (Sans distinction d'exercice)	3.400.000
		8.700.000
Section 78. — Office des Dommages de Guerre.		
970	Indemnités des employés temporaires de l'Office de l'Etat des Dommages de Guerre. .	10.075.000
970bis	Traitements de plusieurs fonctionnaires (détachés)	472.000
971	Salaires des chauffeurs	125.000
972	Salaires du personnel occupé du nettoyage, chauffage et salaire du portier	154.000
973	Frais de route et de séjour.....	900.000
974	Frais d'expertises et de contrôle d'expertises : frais d'entretien, de location et de renouvellement d'autos	6.000.000
975	Honoraires d'avocat et frais de justice. (Crédit non limitatif)	100.000
976	Frais de bureau, imprimés, journaux, annonces ; matériel, médicaments et instruments pour le service médical, mobilier, outils, téléphones, affranchissement des lettres et colis, électricité, eau, gaz, ordures, ramonage, entretien et nettoyage des locaux de service et dépenses imprévues	466.000
977	Loyers. — Frais de location des immeubles et du garage.....	192.000
978	Frais de voyage à l'étranger (tuberculeux, aveugles, invalides en France, Belgique et Suisse)	150.000
979	Commission administrative. — Frais de bureau et indemnités	p ^r mém.

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
980	Conseil supérieur des Dommages de Guerre. — Frais de bureau et indemnités	p ^r mém.
981	Commission consultative pour les dommages politiques	40.000
982	Commission spéciale des rentes	50.000
982bis	Commission médicale	50.000
983	Crédits mis à la disposition du Ministère des Dommages de Guerre. 250 millions seront payés sous forme de Bons du Trésor. (Sans distinction d'exercice)	400.000.000
983bis	Crédit supplémentaire mis à la disposition du Ministère des Dommages de Guerre, réservé exclusivement au remboursement partie] des prêts à court terme consentis à charge du crédit prévu à l'article 255bis du budget des dépenses de 1945 et de 1946	40.000.000
		458.774.000
	Section 79. — Office de la Reconstruction.	
984	Office de la Reconstruction. — Traitement de l'ingénieur-directeur	226.000
985	Indemnité du personnel temporaire	9.071.000
986	◊	
987	Salaires des chauffeurs occupés à l'Office de la Reconstruction	293.000
988	Salaires des femmes de charge	87.000
989	Frais de route et de séjour	230.000
990	Frais de bureau, imprimés, nettoyage, téléphone, affranchissement par forfait	645.000
991	Loyers. — Frais de location	p ^r mém.
992	◊	
993	Frais d'entretien d'autos, motocyclettes et bicyclettes	450.000
994	Frais de chantier	50.000
995	Dépenses diverses et imprévues	150.000
996	Achat d'autos et de motocyclettes	150.000
997	Dépenses nécessaires à la réalisation de travaux d'urbanisation dans les régions dévastées ; améliorations de l'espace urbain dictées par les besoins et rendues réalisables au minimum de frais. Travaux d'aménagement et d'alignement ; expropriations et achats de terrains ; disparition des taudis, etc.	4.000.000
998	Crédit destiné à couvrir les dépenses directes de la Reconstruction. (Sans distinction d'exercice)	300.000.000
998bis	Avances de fonds aux sinistrés conformément à l'art. 63 du projet de la loi sur l'indemnisation des dommages de guerre. (Crédit non limitatif)	p ^r mém.

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.								
998 ^{ter}	Reconstruction et réparation des édifices religieux sinistrés (églises et presbytères), réparations, fournitures et pose de vitraux d'art	15.000.000								
999	◊									
		<hr/> 330.352.000								
Section 80. — Autres dépenses concernant les Dommages de guerre et la Reconstruction :										
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">A. — Ponts et Chaussées.</td> <td style="width: 50%;">D. — Viticulture.</td> </tr> <tr> <td>B. — Bâtiments Publics.</td> <td>E. — Arts et Sciences.</td> </tr> <tr> <td>C. — Services agricoles.</td> <td>F. — Chemins de Fer.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>G. — Eaux et Forêts.</td> </tr> </table>			A. — Ponts et Chaussées.	D. — Viticulture.	B. — Bâtiments Publics.	E. — Arts et Sciences.	C. — Services agricoles.	F. — Chemins de Fer.		G. — Eaux et Forêts.
A. — Ponts et Chaussées.	D. — Viticulture.									
B. — Bâtiments Publics.	E. — Arts et Sciences.									
C. — Services agricoles.	F. — Chemins de Fer.									
	G. — Eaux et Forêts.									
A. — Ponts et Chaussées.										
1000	Réparation des dégâts causés par faits de guerre à la voirie de l'Etat. (Sans distinction d'exercice)	9.000.000								
1001	Réparation des dégâts causés par faits de guerre à la voirie vicinale. (Sans distinction d'exercice)	9.000.000								
1002	Réparation des dégâts causés par les faits de guerre aux ouvrages d'art de la voirie en général. (Sans distinction d'exercice)	25.650.000								
B. — Bâtiments publics.										
1003	Travaux nécessités à la suite des dégâts causés par l'occupant à la propriété de l'Etat et ses dépendances. (Sans distinction d'exercice)	1.150.000								
1004	Lycée classique à Diekirch. — Réparation et mise en état de la maçonnerie, de la toiture, des installations sanitaires et du chauffage central, de la menuiserie, du carrelage, de la peinture, etc.	100.000								
1005	Bâtiment d'administration des postes à Diekirch. — Travaux de plafonnage, réparation et mise en état du carrelage, de la serrurerie, de la menuiserie, de la peinture etc. . .	300.000								
1006	Palais de justice à Diekirch. — Travaux de réparation et de mise en état au plafonnage, aux planchers, à la menuiserie, à la peinture, acquisition de mobilier, de stores, etc. .	100.000								
1007	Maison de Santé à Ettelbruck. — Réparations diverses et remplacement du mobilier endommagé ou détruit etc.	100.000								
1008	Ecole agricole à Ettelbruck. — Reconstruction de l'aile droite du laboratoire et diverses réparations	1.000.000								
1009	Château de Colmar-Berg. — Réparations au chauffage central, aux serres, etc. . . .	200.000								
1010	Abbaye d'Echternach. — Continuation des travaux de reconstruction, couverture, zinguerie, plafonnage, carrelage, menuiserie, installations électriques et sanitaires, peinture, etc.	2.000.000								
1011	Reconstruction du bâtiment de la Gendarmerie à Diekirch	p ^r mém.								
1012	◊									
1013	◊									

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
1014	Abbaye d'Echternach. — Reconstruction d'une annexe pour les besoins des écoles primaires à Echternach. — Part de l'Etat (2 ^e crédit). (Sans distinction d'exercice) .	1.500.000
1014 ^{bis}	Musée National à Luxembourg. — Mise en état et aménagement de divers abris antiaériens construits par l'occupant	300.000
	C. — Services agricoles.	
1015	Reconstruction agricole. — Dommages de guerre etc. causés aux cours d'eau, ponts et ponceaux, à la voirie rurale, aux champs et prés, vignobles, parcs à bétail, aux bâtiments des laiteries et des comices agricoles, granges collectives, etc. (Sans distinction d'exercice)	3.582.000
	D. — Viticulture.	
1016	◇	
	E. — Arts et Sciences.	
1017	Restauration et reconstruction de monuments historiques endommagés ou détruits par la guerre. (Sans distinction d'exercice).....	9.120.000
	F. — Chemins de Fer.	
1018	Dommages de guerre des C.F.L. — Avances à la Société Nationale des C.F.L. pour la réparation des dommages de guerre subis par les chemins de fer.....	40.000.000
	G. — Eaux et Forêts.	
1018 ^{bis}	Dommages de guerre causés aux chemins d'exploitation, aux sols forestiers, nivellement de tranchées, mise en état des chemins d'exploitation dans les forêts domaniales ...	100.000
		103.202.000
	Section 81. — Commissariat au Rapatriement.	
1019	Indemnités du personnel. — Frais de route	240.000
1949 ^{bis}	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage	33.000
1020	Frais de bureau	72.000
1021	◇	
1022	◇	
1023	Frais de rapatriement de personnes déplacées (D.P.) luxembourgeoises et étrangères.	40.000
1024	Frais de recherches et frais de récupération des bagages de personnes déplacées	100.000
1025	Exhumation et transfert de corps	1.200.000
1026	◇	

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
1027	Missions de Rapatriement	250.000
1028	Essence et entretien du matériel roulant	30.000
		<u>1.965.000</u>
	Section 82. — Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et Fonds Monétaire International.	
1029	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. — Souscription du Grand-Duché de Luxembourg au capital. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	p ^r mém.
1030	Frais d'administration et dépenses diverses dans l'intérêt de la participation du Grand-Duché au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000
1031	Fonds Monétaire International. — Souscription du Grand-Duché de Luxembourg au capital. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	p ^r mém.
1032	Frais d'administration et dépenses diverses dans l'intérêt de la participation du Grand-Duché au capital du Fonds Monétaire International. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000
		<u>100.000</u>
	Section 83. — Chemins de Fer.	
1033	Indemnisation des actionnaires de l'ancienne Société Prince Henri en vertu de l'accord du 21.11.1947. (Sans distinction d'exercice)	115.000.000
1034	Indemnités de rachat dues aux actionnaires et porteurs de parts de fondateur de la Société Anonyme Royale Grand-Ducale des Chemins de fer Guillaume-Luxembourg suivant convention du 2 mars 1949, achat d'actions de cette société par l'Etat et frais relatifs à ces transactions. (Sans distinction d'exercice)	36.630.000
1035	Dépenses résultant de l'application de la convention ferroviaire du 17 avril 1946. (Sans distinction d'exercice)	240.843.000
1036	Avance faite en janvier 1948 à la S.N. des C.F.L.	15.000.000
1037	Paiement des impôts dus par la Société Prince Henri à charge de l'Etat en vertu de l'accord du 21 novembre 1947	15.783.000
1037 ^{bis}	Subvention aux C.F.L. à titre de compensation de la moins-value de recettes résultant d'un abaissement des tarifs homologués pour différentes catégories d'abonnements pendant la période du 1.1.1948 au 28.2.1949. (Sans distinction d'exercice)	4.667.000
		<u>427.923.000</u>
	Section 84. — Restants extraordinaires d'exercices antérieurs.	
	A. — Dommages de Guerre.	
1038	Régularisations diverses	180.800
1038 ^{bis}	Frais de route et de séjour des architectes et des experts-contrôleurs en 1947	375.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1949.
	B. — Reconstruction.	
1039	Traitements et indemnités du personnel	119.000
1040	Commissariat général à la Reconstruction. — Indemnités des commissaires spéciaux	70.000
1041	Frais d'entretien d'autos, motocyclettes. — Frais occasionnés par le dédouanement d'une voiture (jeep).	8.000
1042	Frais de bureau, imprimés, chauffage, éclairage, nettoyage, téléphones, etc. — Fourniture de matériel pour l'installation téléphonique.....	32.000
	C. — Commissariat au Rapatriement.	
1043	Commissariat au Rapatriement. — Régularisations diverses. (Crédit non limitatif) ...	1.700.000
		2.484.800
	Section 85. — Echange monétaire et Cas de Rigueur.	
1044	Echange monétaire. — Déblocage et redressement des cas de rigueur. — 50 millions seront payés sous forme de Bons du Trésor. (Voir article 90 du budget des recettes). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000.000
1045	Echange monétaire. — Paiement d'intérêts sur les avoirs en compte établis auprès du Service Spécial d'Echange de l'Administration des P.T.T. Exercices 1948 et 1949. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.000.000
1046	Echange monétaire. Garanties pour les placements forcés en Allemagne. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000
		103.100.000
	Total des dépenses du Chapitre IV	1.436.600.800
	Section 86. — Excédent de 1948.	
1047	Excédent présumé de dépenses de l'exercice 1948	370.000.000
		370.000.000
	Total général	1.806.600.800
	Résumé :	
	Total du Chapitre III	1.946.451.694
	Total du Chapitre IV	1.436.600.800
	Total général du Budget des dépenses	3.383.052.494
	Excédent de 1948	370.000.000
		3.753.052.494

Art.	LIBELLÉ.	
Budget des recettes et des dépenses pour ordre.		
Chapitre V. — RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.		
(Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice).		
1	Recettes et dépenses concernant l'Union Economique	355.919.000
2	Recettes et dépenses concernant la Convention de répartition des droits d'accise sur l'alcool du 23 mai 1935	36.000.000
3	Exécution des articles 2 et 3 de la Convention du 23 mai 1935, instituant entre le Grand-Duché et la Belgique un régime commun en matière de réglementation des importations et des exportations	850.000
4	Postes. — Remboursements aux Offices étrangers	49.000.000
5	Télégraphes. — Remboursements aux Offices étrangers	5.000.000
6	Téléphones. — Remboursements aux Offices étrangers	50.100.000
7	Impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux	150.000.000
7bis	Additionnels communaux d'avant-guerre	10.000
		<u>646.879.000</u>

**Arrêté grand-ducal du 23 mai 1949, concernant
l'exécution de la loi du Budget pour l'exercice
1949.**

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu,
Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de
Nassau, etc., etc., etc.;

Vu la loi de ce jour concernant le Budget des
recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice
1949;

Sur le rapport de Notre Gouvernement ;

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. Les Membres du Gouvernement sont
autorisés, chacun dans son département, à disposer
des crédits portés au Budget des dépenses pour
1949. Ils ordonneront et régleront, en se conformant
aux lois et règlements, les dépenses qui,
par leur nature, rentrent dans le libellé des articles
respectifs.

Art. 2. La répartition des crédits communs à
plusieurs départements sera faite par le Gouverne-
ment en Conseil.

Art. 3. Les Membres du Gouvernement sont
chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution
du présent arrêté qui sera inséré au Mémorial.

Luxembourg, le 23 mai 1949.

Charlotte.

Les Membres du Gouvernement,

Pierre Dupong.

Joseph Bech.

Eugène Schaus.

Alphonse Osch.

Robert Schaffner.

Pierre Frieden.

Aloyse Hentgen.
